



VALORISATION DES DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES BIOLOGIQUES SUIVIES DANS LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

ÉVOLUTIONS D'UN ÉCHANTILLON CONSTANT SUR 7 CAMPAGNES (2000-2006)



RÉSULTATS
NATIONAUX



Sommaire

INTRODUCTION

CADRE DE L'ÉTUDE

2

LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES BIOLOGIQUES

3

- Localisation de l'échantillon étudié

3

- Structure des exploitations

4

- Fonctionnement de l'atelier laitier

5

- Troupeau

5

- Production laitière

6

- Les ventes d'animaux issues de l'atelier laitier

10

- Gestion de la reproduction

11

- Gestion sanitaire

13

- La gestion du système fourrager et des concentrés

14

- Place de l'herbe

14

- Bilan fourrage

16

- Une complémentation parfois difficile

20

- Recours aux concentrés

21

- Analyse des résultats économiques

23

- Produit brut

23

- Charges opérationnelles

24

- Charges de structure

26

- Efficacité technico-économique

28

- Capital d'exploitation, capacité de reprise et rentabilité

30

- Capacité de reprise

31

CONCLUSION

LEXIQUE

CARNET D'ADRESSES

POUR ALLER PLUS LOIN

REMERCIEMENTS

Ont contribué à ce dossier...

- **Rédaction :**

Jérôme Pavie, Odile Lafeuille

- **Avec la collaboration de :**

Loïc Madeline, Frédéric Becherel

- **Maquette :**

Annette Castres

Introduction

L'agriculture biologique est largement mise en avant, en particulier depuis le Grenelle de l'Environnement qui s'est tenu en septembre 2007. Le constat concernant l'agriculture biologique en France est simple : des produits dont la consommation est en hausse, une production qui a tendance à stagner et qui ne représente que 2 % de la surface agricole nationale, d'où un recours massif aux importations pour satisfaire la demande croissante. Face à ces éléments, un plan de développement a été mis en place avec l'objectif de tripler les surfaces d'ici 2013 et de les porter à 20 % en 2020.

L'Institut de l'Élevage anime depuis plus de 20 ans un dispositif national d'acquisition de références en exploitations : les Réseaux d'Élevage pour le Conseil et la Prospective. Ces réseaux sont présents dans la quasi-totalité des régions françaises, et reposent sur des suivis pluriannuels d'exploitations d'herbivores.

Les Réseaux d'Élevage ont pour but de mettre au point des références technico-économiques à l'échelle du système d'exploitation, transférables aux éleveurs et intervenants du milieu agricole. Ce dispositif s'appuie sur environ 2 000 exploitations réparties dans toutes les zones d'élevages françaises. Il couvre une grande variabilité de systèmes de productions et de situations géo-climatiques et socio-économiques existantes. Ce programme associe l'Institut de l'Élevage, maître d'œuvre qui assure la coordination ainsi que l'encadrement national et régional, et les Chambres Départementales d'Agriculture, chargées de la réalisation des suivis des exploitations agricoles participant au dispositif.

Parmi les systèmes étudiés, les élevages biologiques (environ 150 actuellement) font l'objet de publications régulières depuis une dizaine d'années. L'antériorité du suivi de ces systèmes permet désormais d'observer l'évolution de ces exploitations sur des périodes longues. La réalisation de synthèses pluriannuelles est une forme régulière de valorisation des données issues des suivis des Réseaux d'Élevage. La période étudiée, de 2000 à 2006, couvre sept campagnes au cours desquelles, les facteurs « prix » et « climat » ont impacté les performances des exploitations.

1/ Cadre de l'étude

L'objectif des Réseaux d'Élevage est d'identifier, d'analyser, de décrire et de faire connaître des systèmes d'exploitation efficaces et viables du point de vue des résultats technico-économiques, supportables en terme de charge de travail, et de décrire avec précision les itinéraires techniques. C'est un outil dont la finalité est de servir pour le conseil, la prospective et la recherche appliquée.

Le principe des Réseaux d'Élevage est le suivi pluriannuel d'exploitations choisies sur la base d'une typologie des systèmes d'élevage et des systèmes d'exploitation, ainsi qu'en fonction des besoins de références locales. Ainsi, dans les différentes régions, les choix d'exploitations peuvent varier selon le souhait du comité de pilotage régional qui peut décider librement des thématiques à travailler et donc, des élevages à intégrer au dispositif. De ce fait, les résultats obtenus ne doivent pas être perçus comme représentatifs de l'ensemble des exploitations biologiques françaises mais plutôt comme les résultats d'un échantillon prospectif dont les résultats sont forcément affectés par des choix locaux.

Au niveau national, le dispositif repose sur environ 2 000 exploitations commerciales réparties dans toutes les grandes régions d'élevage françaises et représentatives de la grande diversité existante en terme de systèmes d'exploitation et de conditions de production.

À l'exception de quelques régions qui avaient fait le choix de cette thématique au sein de leur comité de pilotage (Basse-Normandie, Pays de Loire), l'agriculture biologique n'a pas constitué un axe de recherche spécifique des réseaux avant 1996.

Cette situation a beaucoup évolué à partir de 1996. Les besoins de références se faisant sentir dans toutes les régions, le nombre d'exploitations biologiques intégrées au dispositif a fortement augmenté pour dépasser 200 exploitations biologiques en 2003.

Aujourd'hui environ 150 exploitations biologiques sont suivies par les Réseaux d'Élevage. L'activité de l'Unité de Programme "Agriculture Biologique" mise en place en 1998, est orientée sur plusieurs axes de travail dont :

- la connaissance technico-économique des systèmes d'élevage et l'aide à la conversion,
- l'évaluation des contributions environnementales et de la durabilité socio-économique des structures biologiques,
- la qualité des produits et les modes de valorisation.

Les Réseaux d'Élevage mettent régulièrement à disposition des acteurs de l'agriculture biologique des études, publications et références sous diverses formes.

2/ Les exploitations laitières biologiques

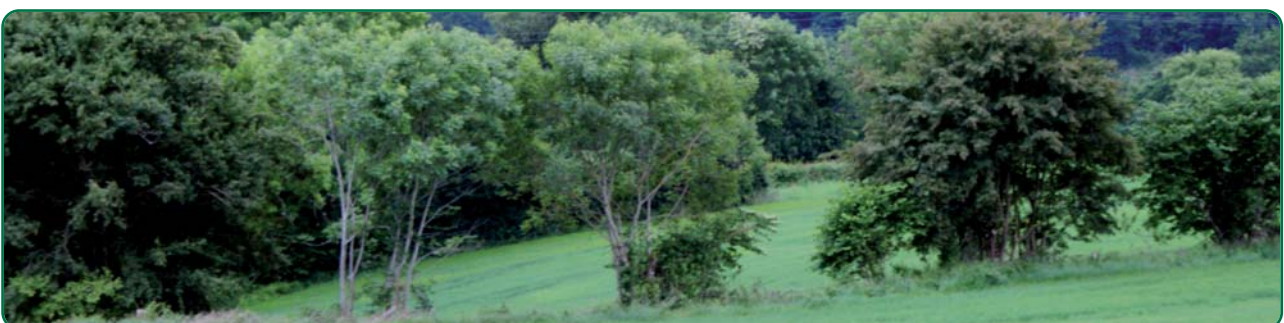
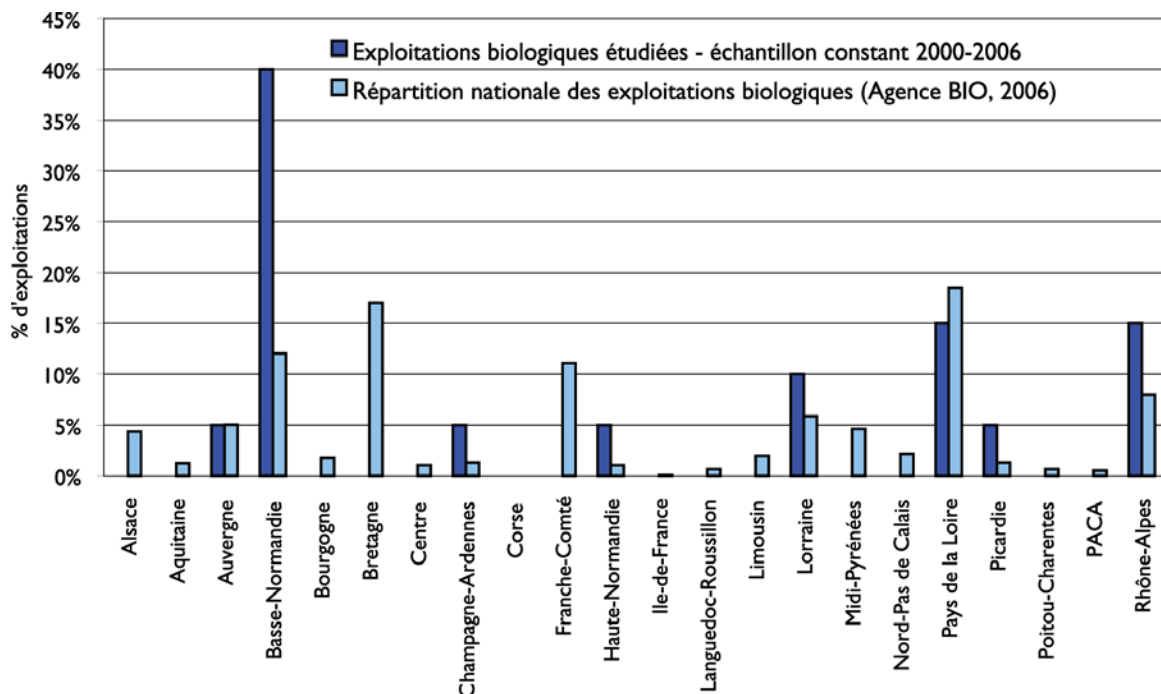
Localisation de l'échantillon étudié

Un groupe de vingt exploitations laitières en production biologique a fait l'objet d'un suivi pluriannuel entre 2000 et 2006. Relativement homogènes et constantes durant la période d'étude, les exploitations ont été choisies dans les grandes régions françaises d'élevage (figure 1).

Sur le plan national, en terme de

répartition des exploitations biologiques, la Basse-Normandie et la région Rhône-Alpes sont largement représentées ainsi que les Pays de la Loire. En revanche, la Bretagne et la Franche-Comté ne figurent pas dans l'échantillon. La prédominance de la Basse-Normandie s'explique par la prise en compte « précoce » de cette thématique au sein du comité de pilotage. Il en est de même pour les Pays de la Loire. Ces deux régions représentent 55 % des exploitations de l'échantillon et influencent probablement les résultats de cette étude. 60 % des exploitations suivies se situent en zones non défavorisées contre 20 % en zone défavorisées simples et 20 % en zone de montagne.

> Figure 1 : Répartition géographique des exploitations de l'échantillon constant par rapport aux exploitations laitières biologiques suivies en 2006 par les Réseaux d'Élevage



Structure des exploitations

Les exploitations laitières biologiques suivies se sont progressivement agrandies sur la période considérée avec un gain de l'ordre de 2 ha par an, passant ainsi de 79 ha en 2000 à 97 ha en 2006 (tableau 1).

Cette augmentation de surface s'est accompagnée d'un accroissement du troupeau de 10 UGB en 7 ans. Même si le groupe n'est pas complètement représentatif, en 2006, les exploitations laitières biologiques apparaissent plus grandes que la moyenne des exploitations laitières françaises dont la SAU est de 70 ha et les effectifs de 80 UGB (RICA, 2006). La main-d'œuvre, qu'elle soit familiale ou salariée,

reste stable avec 1,8 UMO dont 0,3 d'UMO salariée. Bien que plus faible, la main-d'œuvre moyenne des exploitations laitières françaises (1,70 UTA en 2006) (RICA, 2008) reste stable également.

Le groupe étudié est expérimenté. L'année moyenne d'installation est 1983 avec une conversion en agriculture biologique en 1995 et une certification en 1997. La moitié des exploitants a plus de 50 ans. Cependant, les structures continuent d'évoluer avec un agrandissement et un renouvellement des associés.

Les formes sociétaires ont augmenté de plus de 10 % depuis 2000, au détriment des exploitations individuelles (figure 2). En 2006, elles concernaient 70 % des exploitations et comptaient en moyenne deux associés. Cette « sociétarisation » des structures s'observe également au niveau national (toutes exploitations confondues) mais le phénomène est moins rapide : en 2005, les exploitations individuelles représentaient encore 62 % des exploitations (Agreste, 2008) contre 30 % pour notre échantillon, alors que les EARL étaient de 19 % seulement contre 35 % pour le groupe étudié.

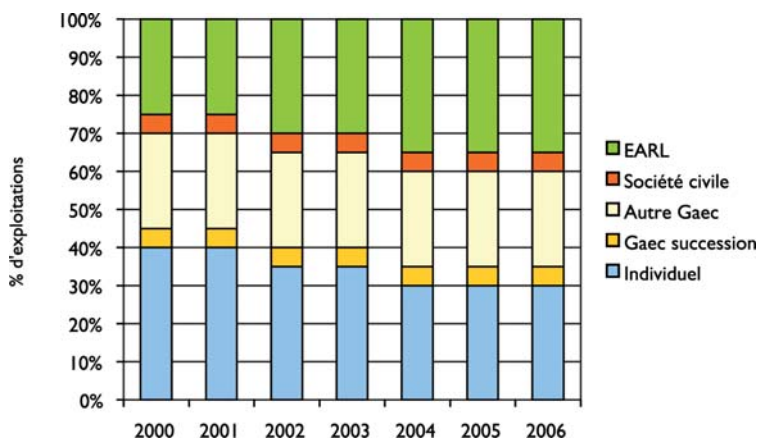
L'agrandissement des structures peut expliquer en partie la progression des formes sociétaires.



> Tableau 1 : Éléments de structure des exploitations laitières biologiques

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
SAU (ha)	79	81	85	91	93	93	97
UGB totale	81	82	87	89	92	92	91
Main-d'œuvre totale (UMO)	2,0	2,0	2,1	2,2	2,1	2,1	2,1
- MO familiale (UMO)	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9	1,8
- MO salariée (UMO)	0,25	0,26	0,26	0,28	0,25	0,28	0,27

> Figure 2 : Évolution du statut juridique des exploitations



Fonctionnement de l'atelier laitier

Troupeau

Le cheptel moyen est composé de 91 UGB en 2006 dont 98 % correspondent aux UGB Bovins Lait ce qui traduit une forte spécialisation du troupeau (tableau 2). La part de bovins destinés à la viande est faible dans ces exploitations et n'a pratiquement pas varié sur la période de suivi (± 2 UGB). Le troupeau moyen compte, en 2006, 59 UGB vaches laitières en augmentation régulière depuis 2000 d'environ 1 vache laitière par an, soit un accroissement final de 8 UGB VL en 7 ans.

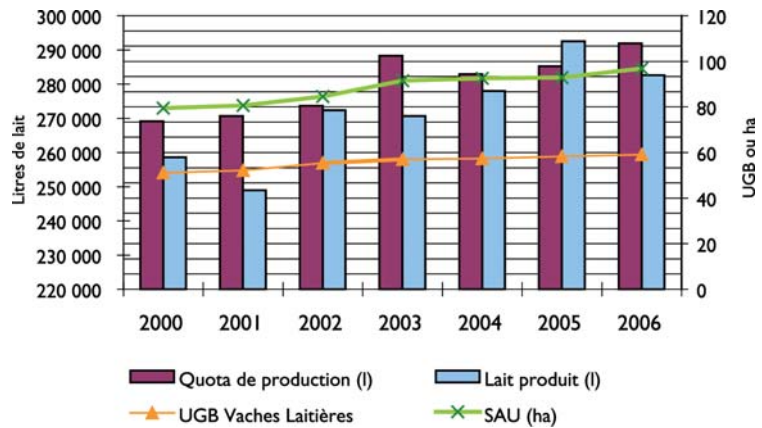
La figure 3 met en évidence l'évolution conjointe de différents éléments de structure et de production laitière. L'augmentation progressive des quotas coïncide avec la hausse de la quantité de lait produite. Structures généralement économes, la stratégie des élevages biologiques repose principalement sur l'accroissement du cheptel pour faire face à l'augmentation de la référence, le tout permettant de limiter les achats extérieurs. L'agrandissement du troupeau est ainsi proportionnel avec l'augmentation des surfaces.

La répartition des races (figure 4) au sein de l'échantillon suivi diffère de la répartition nationale (toutes exploitations confondues) observée au sein des élevages adhérents du contrôle laitier en 2006 (figure 5) (FCL, 2007). La Normande domine dans le groupe étudié avec 42 % des exploitations, suivie par la Montbéliarde (31 %) et la Prim'Holstein (27 %). Ce constat s'explique par la composition de l'échantillon où 40 % des exploitations sont situées en Basse-Normandie. La prédominance de la race normande dans les élevages du groupe a pour conséquence une « normandisation » des résultats.

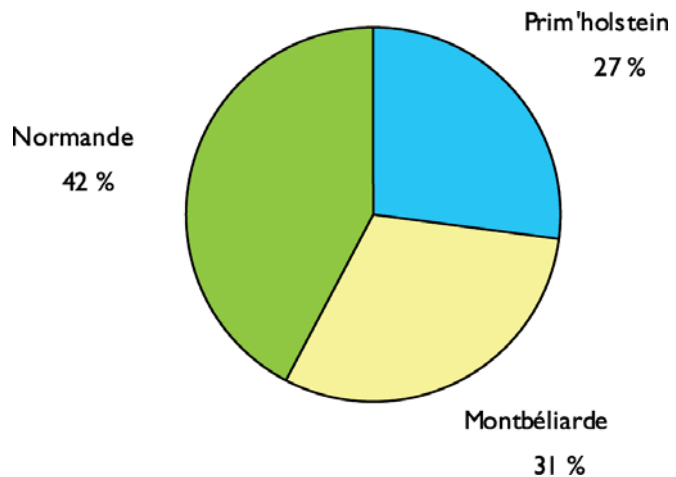
> Tableau 2 : Composition du cheptel des exploitations

Troupeau	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
UGB Bovins Lait	79	80	84	86	88	89	89
UGB vaches laitières	51	52	55	57	57	58	59
UGB Bovins Viande	2	2	3	3	4	3	3
Total UGB	81	82	87	89	92	92	91

> Figure 3 : Relation entre les éléments de structure et la production laitière

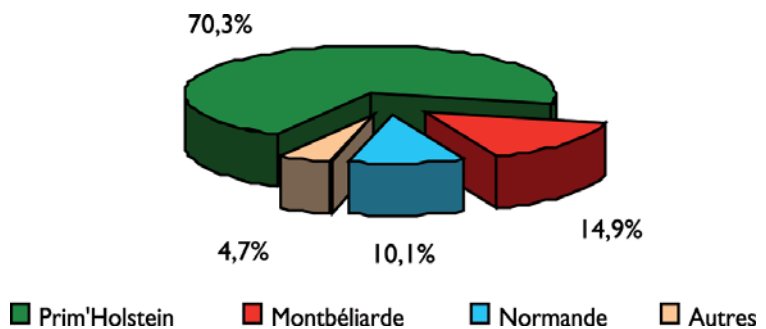


> Figure 4 : Répartition moyenne des races dans le troupeau laitier – Échantillon constant 2000-2006



> Figure 5 : Diagramme de répartition des effectifs contrôlés par le contrôle laitier en 2006 au niveau national

Source : Institut de l'Élevage - FCL, résultats de contrôle laitier – espèce bovine – 2006, p27



Production laitière

Le quota laitier

Le quota de production a augmenté progressivement depuis 2000, pour atteindre en 2006, 291 909 litres, soit un gain de plus de 8 % (22 827 l) en sept ans (tableau 3). Même s'il apparaît plus faible que le quota moyen des exploitations suivies par les Réseaux d'Élevage (383 713 litres en 2006 pour l'ensemble des spécialisés « lait » de plaine), il est bien supérieur à la référence laitière moyenne des exploitations laitières françaises (241 751 litres en 2006) (RICA, 2008).

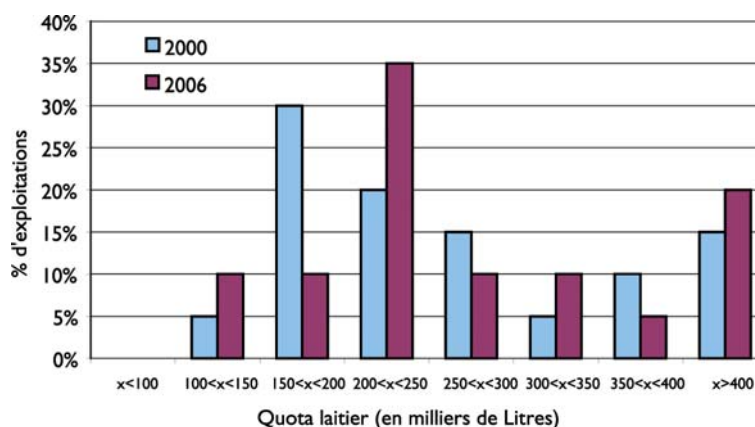
La figure 6 présente pour deux années les effectifs d'exploitations selon leur quota de production (répartition par classes). En 2000, 30 % des exploitants ont un droit à produire compris entre 150 000 et 200 000 l de lait et 5 % un droit inférieur à 150 000 l. Pour 2006, on note une progression de ces références : 35 % des exploitants ont une référence comprise, entre 200 000 et 250 000 l de lait. Cependant le nombre d'exploitations possédant moins de 150 000 l passe à 10 % de l'effectif du groupe. Même si la part d'exploitations laitières qui adhère au contrôle laitier est en légère baisse depuis 2000 (-5 % soit une exploitation

de notre échantillon en moins), elle reste forte (70 %) par rapport aux données nationales du contrôle laitier (FCL, 2007).

Le niveau de production par vache, de 5 625 kg/VL (tableau 4) en 2006, est nettement inférieur aux 7 814 kg/VL que l'on peut observer dans les résultats nationaux du contrôle laitier (FCL, 2007). Cela peut être en partie expliqué par :

- l'influence de la race : l'hypothèse avancée d'un « effet race » lié à la surreprésentation de la normande dans l'échantillon est ici recevable. La production moyenne pour la normande est de 5 901 kg/VL contre 8 508 kg/VL pour la race Prim'Holstein (FCL, 2007). L'échantillon est composé à 42 % de normandes, 27 % de Prim'Holstein contre 10 % et 70 % respectivement pour les effectifs du contrôle laitier.
- la stratégie alimentaire : en agriculture biologique, l'herbe occupe une place prépondérante dans la ration des animaux par souci d'économie, d'autonomie alimentaire et conformément au cahier des charges qui limite la part d'ensilages et de concentrés dans les rations, ce qui entraîne une diminution des taux et du rendement laitier des vaches.

> Figure 6 : Répartition des exploitations selon leur quota en 2000 et 2006



> Tableau 3 : Éléments de dimension et de production laitière

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Quota de production (l)	269 082	270 685	273 685	284 130	282 957	285 259	291 909
Lait produit (l)	258 612	248 971	272 356	270 636	277 989	292 474	282 649
Lait produit (l/VL)	5 028	4 728	4 907	4 802	4 865	4 981	4 762

> Tableau 4 : Les exploitations biologiques et le contrôle laitier

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
% d'exploitations adhérant au CL	75	70	70	75	80	80	70
Moyenne de production au CL en kg/vache	5 683	5 530	5 580	5 642	5 630	5 623	5 625

Globalement, en ce qui concerne la moyenne de production par lactation (figure 7) sur la période 2000-2006, le groupe apparaît très stable, à la différence des exploitations conventionnelles du contrôle laitier qui progressent de 9 % par an (FCL, 2007). En effet, les exploitants biologiques privilégient l'accroissement du troupeau à la productivité par vache alors que les exploitants conventionnels optent plus généralement pour l'augmentation de la productivité par vache. La productivité par vache est probablement plus difficile à augmenter en conduite biologique du fait des exigences du cahier des charges, des coûts de concentrés et du système fourrager.

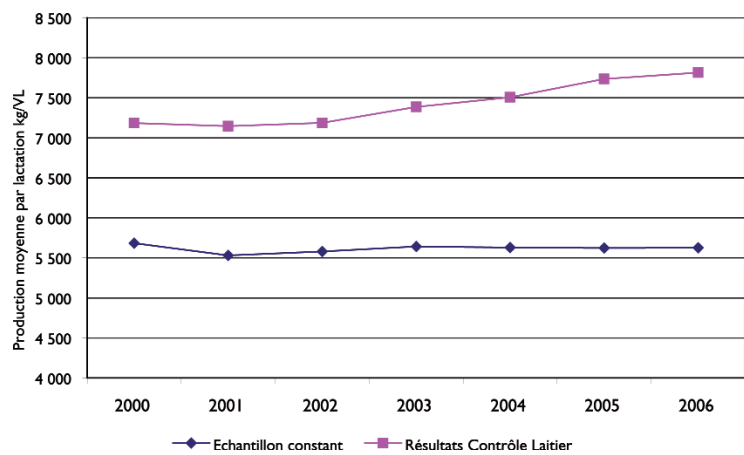


Réalisation des quotas

Sur la campagne laitière 2005-2006, la sous-réalisation¹ de la France était de 3,3 % et concernait 47 % des exploitations laitières, toutes exploitations confondues (GEB Économie de l'Élevage, 2007 ; Office de l'Élevage, 2007). Pour la même campagne laitière, cette sous-réalisation, chez les exploitants biologiques étudiés (tableau 5), s'élève à 8 % dans le cas du lait commercialisé, avec des écarts importants de situations entre éleveurs : 45 % des éleveurs ont réalisé moins de 90 % de leur quota (quantité de lait vendu/quota de production) alors que 30 % ont dépassé leur quota.

L'herbe, élément clef en élevage biologique, rend sensible le système fourrager aux conditions climatiques. La production de lait illustre bien ce phénomène : la sous-réalisation est relativement fréquente mais s'accroît lors des années particulièrement mauvaises en terme de récolte fourragère (sous réalisation > 6 %). Les bonnes années fourragères se remarquent également puisque le quota est réalisé voire même dépassé comme en 2005. Sur les sept années du suivi de ces exploitations, une s'est vue retirer une part de son quota pour cause de sous-réalisation.

> Figure 7 : Comparaison entre le niveau de production moyen des vaches pour notre échantillon et pour les résultats du contrôle laitier



> Tableau 5 : Réalisation (ou non) des quotas

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
% Quantité de lait produit/Quota de production	96	92	100	94	98	103	97
% Quantité de lait vendu laiterie/Quota de production	91	87	95	91	94	98	92
% Quantité de lait commercialisé/Quota de production	91	87	95	89	94	98	92

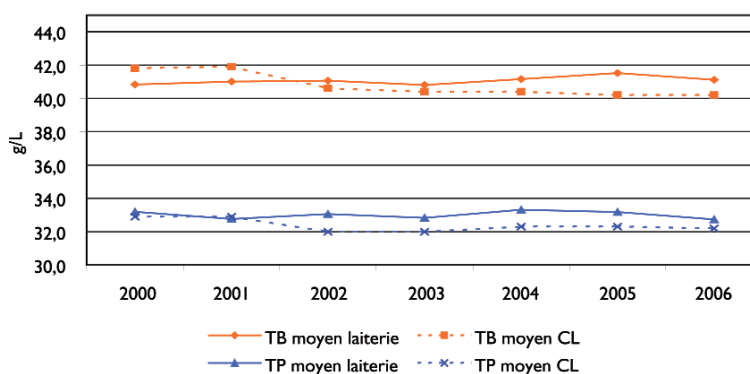
(1) La sous-réalisation du quota correspond au rapport entre la quantité brute de lait collectée (c'est-à-dire sans correctif matière grasse) et la référence nationales (source : GEB Économie de l'Élevage, n° 366b, mars 2007, p 6).

Qualité du lait

Les taux de notre échantillon sont plus élevés (surtout à partir de 2002) que les résultats nationaux issus du contrôle laitier. Ces chiffres peuvent surprendre car le passage à l'agriculture biologique entraîne généralement une diminution des taux (plus ou moins grande selon le niveau d'intensification des exploitations avant la conversion). Outre le niveau génétique des troupeaux, élément sur lequel nous n'avons pas d'information, la race a là encore une influence non négligeable.

Notons également qu'une diminution de production en volume s'accompagne généralement d'un phénomène de concentration favorisant l'augmentation des taux (tableau 6).

> Figure 8 : Comparaison des taux du groupe étudié avec ceux du contrôle laitier



> Tableau 6 : Taux et qualité sanitaire du lait

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
TB moyen laiterie (g/l)	40,8	41,0	41,1	40,8	41,2	41,5	41,1
TP moyen laiterie (g/l)	33,2	32,8	33,1	32,8	33,3	33,2	32,7

Circuits de commercialisation et prix du lait

Toutes les exploitations étudiées (tableau 7) vendent leur lait en laiterie, une seule réalise de la vente directe et aucune ne transforme son lait. Il existe

cependant d'autres circuits de commercialisation même s'ils ne sont pas représentés dans l'échantillon. Pour l'année 2006, sur les 48 exploitations laitières biologiques suivies par les Réseaux d'Élevage, 6 exploitations réalisent de la vente directe et 3 font de la transformation à la ferme.

> Tableau 7 : Les différents circuits de commercialisation du lait biologique

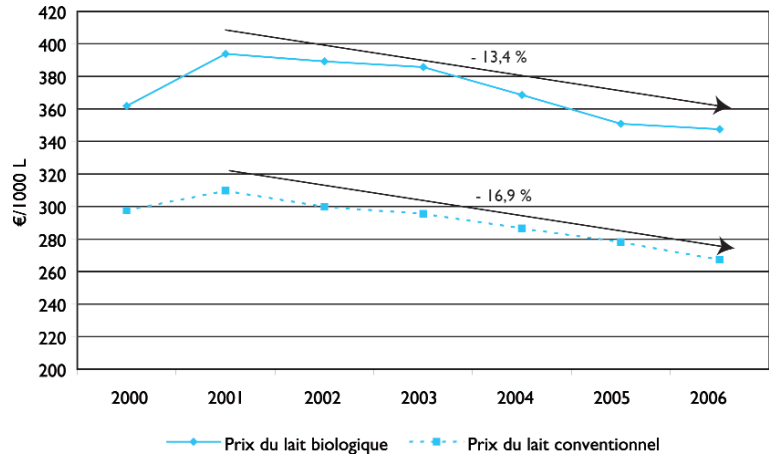
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
% d'exploitations en vente à laiterie	100	100	100	100	100	100	100
Quantité de lait vendu en laiterie (l)	245 861	236 526	258 685	257 008	265 414	278 807	268 968
% d'exploitations en vente directe	10	5	5	5	5	5	5
Quantité de lait vendu directement (l)	1 725	2 900	2 700	2 900	2 800	2 800	2 800
% d'exploitations en transformation	0	0	0	0	0	0	0
Quantité de lait transformé (l)	0	0	0	0	0	0	0

> Tableau 8 : Prix du lait selon son circuit de commercialisation

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Prix du lait vendu en laitière (€/1 000 l)	362	394	389	386	369	351	348
Prix du lait vendu en directement (€/1 000 l)	610	610	610	600	600	600	600

Le lait biologique est mieux rémunéré que le lait conventionnel (tableau 8 et figure 9) et ce, quelle que soit l'année étudiée. Cependant, de 2001 à 2006, les cours du lait ont chuté, aussi bien en conventionnel qu'en biologique. Depuis la campagne 2001, le prix du lait biologique a ainsi baissé de 13,4 %, soit - 46 €/1 000 l en cinq ans. Le marché du lait biologique a rencontré une profonde crise en 2002 qui a provoqué des difficultés importantes d'écoulement de la production. Pour certaines laiteries, la baisse du prix du lait biologique a été plus forte, comme pour le GIE Biolait notamment. Cette crise a eu des répercussions sur les années suivantes avec une chute continue du prix du lait jusqu'en 2006.

> Figure 9 : Comparaison entre le prix du lait biologique (échantillon étudié) et le prix du lait conventionnel (Office de l'élevage)



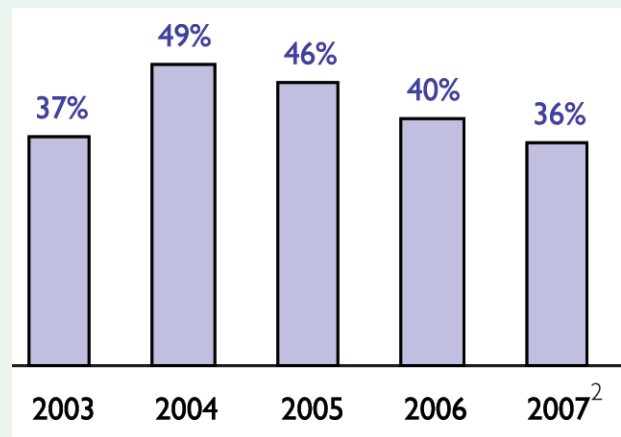
Complément d'informations

« À la fin du printemps 2002, le marché du lait bio a connu une crise profonde avec des difficultés d'écoulement importantes du principal collecteur de lait biologique français, le GIE BIOLAIT. Cette situation s'est accompagnée d'une forte baisse du prix payé aux producteurs, certains se retrouvant avec un lait biologique payé au prix conventionnel. L'année 2003, n'a pas permis d'améliorer la situation. Au contraire, la baisse du prix s'est accentuée et s'est quasi généralisée aux autres entreprises de collecte. [...] D'autre part, dans ce contexte devenu brutalement défavorable, la dynamique de conversion observée un peu partout en zones laitières s'est fortement ralentie, avec même de sérieuses difficultés pour les nouveaux candidats à l'agriculture biologique à valoriser leur lait en circuit biologique et parfois même, à trouver une laiterie acceptant de les collecter ».

Source : Réseaux d'Élevage, juin 2005, Les systèmes bovins laitiers, p 15

Taux de déclassement¹ de la collecte de lait bio de vache (en %)

Source : Office de l'Élevage, 2008



(1) Estimation du rapport total matière sèche non valorisée en bio/total matière sèche biol collectée

(2) Sur les 10 premiers mois de l'année pour 2007

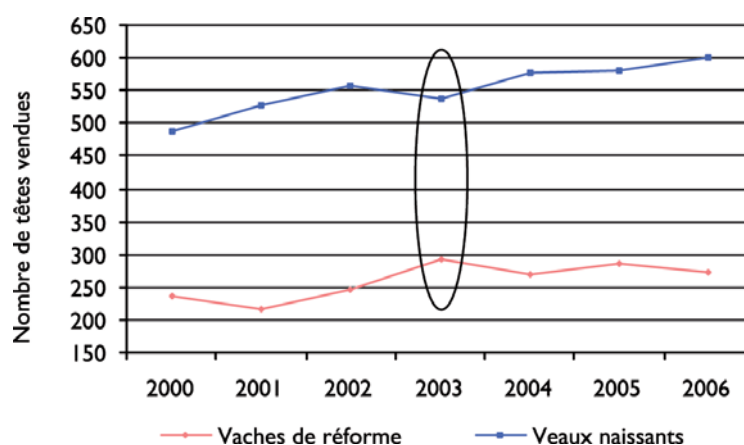
Les ventes d'animaux issues de l'atelier laitier

Le nombre de vaches de réforme vendues est tendancieusement en hausse depuis 2001 mais cette progression n'est pas régulière (tableau. 9, figure 10).

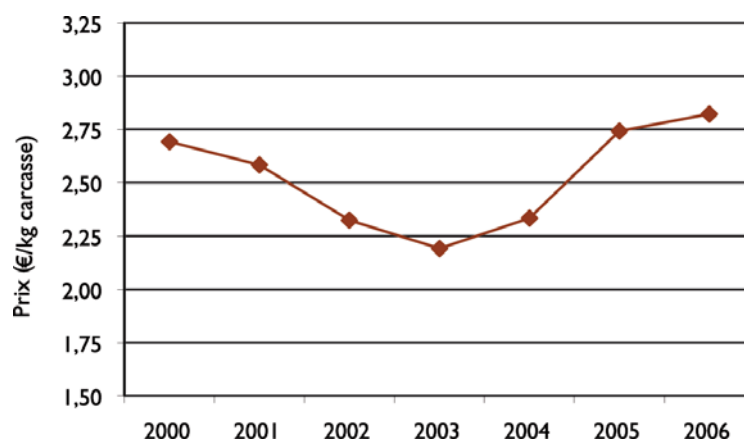
L'augmentation de 35 % des ventes entre 2001 et 2003 est probablement liée aux mauvaises récoltes fourragères. Faute de stocks suffisants pour l'hiver, le taux de réforme a augmenté et certaines ventes ont été anticipées. En 2001, un peu moins de la moitié des vaches de réforme sont vendues en vif, puis les ventes en carcasses augmentent (100 % de ventes en carcasses en 2004 et 2005) pour arriver en 2006 à plus de 80 %. Le poids des carcasses reste stable autour de 300 kgc. Le prix, après une petite phase descendante (2000-2002), est en hausse depuis 2003. C'est le maintien des cours de la viande (figure 11), qui a en partie permis de limiter les dégâts engendrés par la crise du lait à partir de 2002 (Réseaux d'Élevage, 2004a et 2005a).

On constate une augmentation régulière de l'ordre de 4 % en moyenne des ventes de veaux naissants sur la période étudiée (tableau. 10, figure 10), excepté en 2003 qui enregistre une baisse de 4 %. Le prix en revanche est assez fluctuant selon les années. Sa tendance est à la hausse depuis 2003 avec +28 % en 3 ans.

> Figure 10 : Évolution des quantités vendues de vaches de réforme et de veaux naissants



> Figure 11 : Évolution du prix de vente des vaches de réforme



> Tableau 9 : Ventes des vaches de réformes

Ventes de vaches de réforme	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de vaches vendues (têtes)	236	217	245	294	269	286	274
Nombre de vaches vendues en carcasse	181	144	189	281	268	285	226
Poids moyen (kg carcasse/tête)	310	307	302	298	304	317	306
Prix (€/kg carcasse)	2,69	2,58	2,32	2,19	2,33	2,74	2,82

> Tableau 10 : Ventes de veaux naissants

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre total de têtes vendues	488	528	556	536	577	581	600
Prix moyen (€/kg)	221	191	179	194	213	217	249

Gestion de la reproduction

La maîtrise de la reproduction est déterminante, surtout pour des exploitations très spécialisées comme c'est le cas ici. L'ensemble des résultats présentés, bien que variables, confirment l'expérience des éleveurs avec un certain nombre de critères qui s'améliorent sur la période étudiée.

L'intervalle vêlage – vêlage moyen a tendance à baisser depuis 2000. De 395 jours en 2000, il est de 385 jours en 2006, soit une diminution de 10 jours en sept ans.

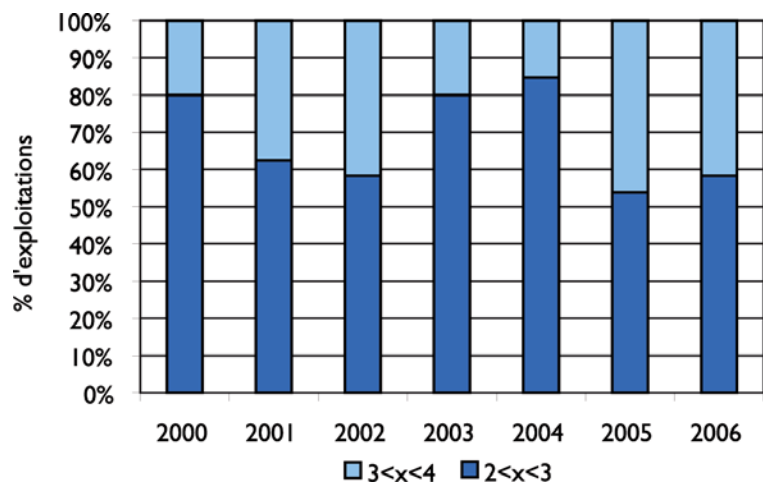
Le pourcentage d'IVV supérieur à 400 jours dont la tendance depuis 2000 est également à la baisse le confirme. On peut voir dans cette amélioration une maîtrise des éleveurs qui progressent sur la conduite du troupeau.

Les résultats présentés dans le tableau 11 regroupent les données des 20 exploitations étudiées au sein desquelles les modes de reproduction peuvent différer. En 2006, 50 % des exploitations du groupe avaient uniquement recours à l'insémination artificielle. 24 % des premières inséminations ont lieu au-delà de 90 jours après le vêlage ce qui est un peu élevé. En moyenne, le délai V-I^{ère} IA est de 77 jours pour la race normande (88 jours pour la race Prim'Holstein) (Le Mezec et al, 2007). De la même manière, le pourcentage d'exploitations dont l'intervalle vêlage – insémination fécondante est supérieur à 110

jours est un peu élevé. Cet intervalle est en moyenne de 101 et 103 jours respectivement pour la montbéliarde et la normande, il est plus élevé chez la Prim'Holstein (128 jours en 2005) (Le Mezec et al, 2007). **Le taux de réussite en première IA** renseigne sur la fertilité du troupeau, nos résultats montrent qu'il diminue depuis 2000, passant de 65 à 48 % en 2006. Ces résultats n'ont cependant rien de catastrophiques puisqu'ils sont dans les moyennes observées selon les races (entre 50 et 55 % pour la Montbéliarde, de l'ordre de 50 % pour la Normande et entre 35 et 40 % pour la Prim'Holstein) (Le Mezec et al, 2007).

Le taux de renouvellement est stable autour de 27 % sur la période étudiée. Cette stabilité illustre l'équilibre des exploitations du groupe. **L'âge au premier vêlage** est lui aussi très stable vers 34 mois. Certaines stratégies visent à le diminuer pour avoir un vêlage précoce (vers deux ans) mais cela nécessite un régime alimentaire adéquat (maîtrise de la croissance des génisses) qui est souvent contraire aux logiques économes et autonomes des éleveurs biologiques. De plus, l'âge au vêlage a un impact sur la carrière des vaches. **Le rang moyen de lactation**, stable lui aussi, est de 2,8 ce qui est un peu plus élevé que la moyenne des élevages conventionnels de 2,5 en 2006, selon les résultats nationaux du contrôle laitier (FCL, 2007, figure 12).

> Figure 12 : Évolution du rang moyen de lactation des troupeaux



> Tableau 11 : Bilan de reproduction

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Rang moyen de lactation	2,8	2,8	2,8	2,7	2,9	2,9	2,9
Age moyen au premier vêlage (mois)	34	34	34	34	35	35	34
% de réussite en 1 ^{ère} IA	65	69	60	57	62	50	48
% d'intervalle V-I ^{ère} IA > 90 jours	26	35	32	21	27	25	24
% d'intervalle V-IF > 110 jours	30	34	35	33	39	37	39
IVV moyen (jours)	395	389	403	383	395	391	385
% d'IVV > 400 jours	37	29	33	16	24	20	25
Taux de renouvellement (%)	28	27	27	24	26	27	26

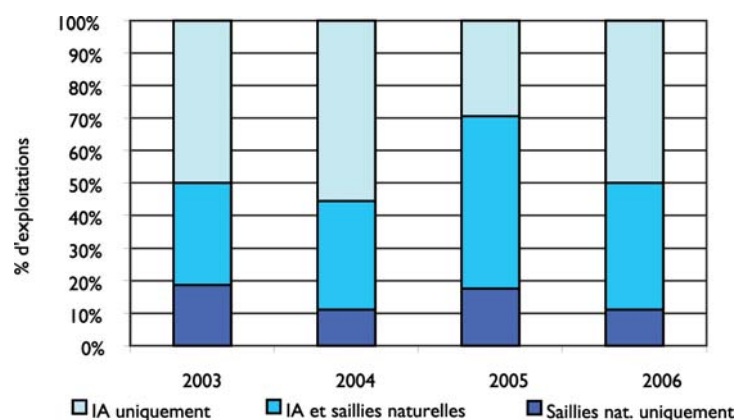
La moitié des éleveurs biologiques a choisi de n'avoir recours qu'à l'insémination artificielle en 2006 (figure 13). Même si ce taux est variable selon les années, il est en nette augmentation entre 2005 et 2006 (+20 %). Au contraire, la part d'éleveurs dont le troupeau n'est mené qu'en saillie naturelle est faible (de l'ordre de 10 %) mais constante. De nombreux troupeaux restent conduits de manière mixte : insémination artificielle et taureau. L'insémination artificielle permet d'améliorer le niveau génétique du troupeau mais le coût peut être élevé. L'utilisation du taureau permet d'allier la simplicité (surveillance des chaleurs) au résultat (l'utilisation du taureau dit « de rattrapage » après des inséminations infructueuses est fréquente) tout en limitant les frais de reproduction.

Les vêlages de notre échantillon sont étalés, aucune période de pointe ne se distingue réellement (figure 14) . L'écart type, symbolisé par les barres noires, est important, quel que soit le mois.

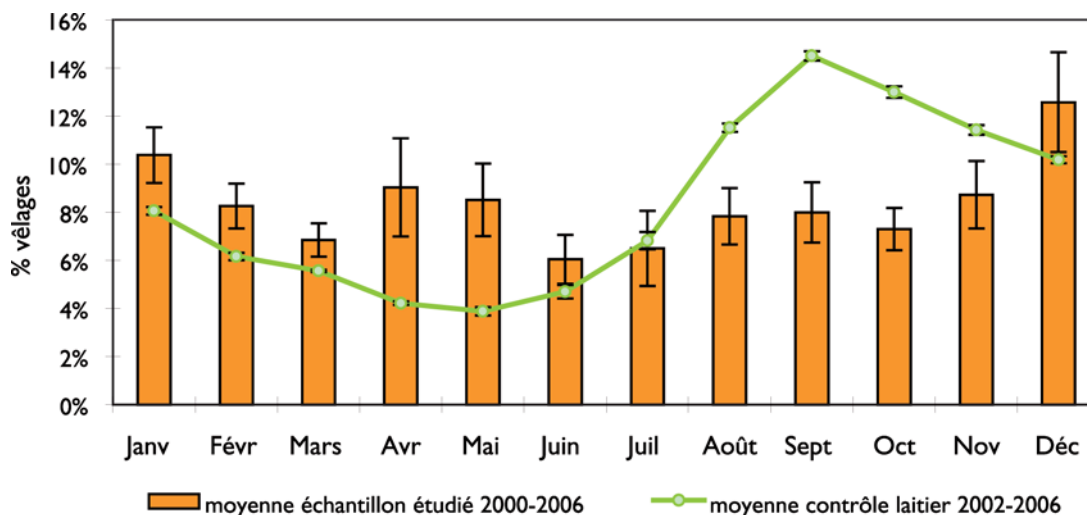
Les systèmes biologiques sont assez diversifiés, peut-être plus que les systèmes conventionnels où le maïs occupe encore une place importante.

La place prépondérante de l'herbe dans les systèmes biologiques oriente des stratégies d'exploitations vers le vêlage de printemps (ce qui est confirmé par les courbes de collecte de Lactalis, figure 15) mais c'est la période où le prix est le plus bas du marché (figure 16).

> Figure 13 : Modes de reproduction (données non disponibles de 2000 à 2002 inclus)



> Figure 14 : Répartition annuelle moyenne des vêlages et écarts types : comparaison entre les résultats 2002-2006 du contrôle laitier et les résultats de l'échantillon étudié sur la période 2000-2006



Gestion sanitaire

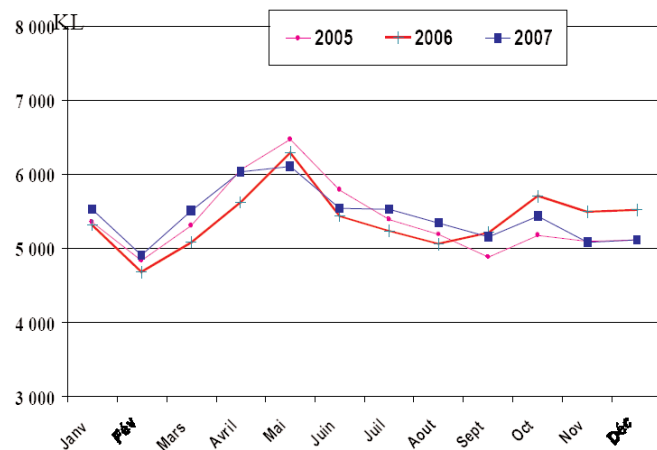
L'analyse de la gestion sanitaire (tableau 12) est incomplète du fait du manque d'informations concernant la qualité sanitaire du lait. Le taux de mortalité apparaît particulièrement élevé surtout en 2006 avec 13,1 % puisqu'il doit être en général inférieur à 10 %. Toutes les exploitations de l'échantillon présentent un taux élevé sans qu'il ait été possible d'en déterminer la cause.

Les frais vétérinaires sont également plus importants en 2006 (24 €/UGB) mais ils restent très bas en comparaison des exploitations laitières conventionnelles de Basse-Normandie (tableau 13). Ces faibles coûts s'expliquent par les pratiques des éleveurs biologiques qui privilégient notamment les méthodes préventives aux méthodes curatives (impact du cahier des charges). Pour cela, ils misent sur une surveillance plus attentive des animaux avec une gestion plutôt individuelle que collective. La conduite du pâturage est également essentielle : sa maximisation permet de limiter le temps de présence des animaux dans les bâtiments.

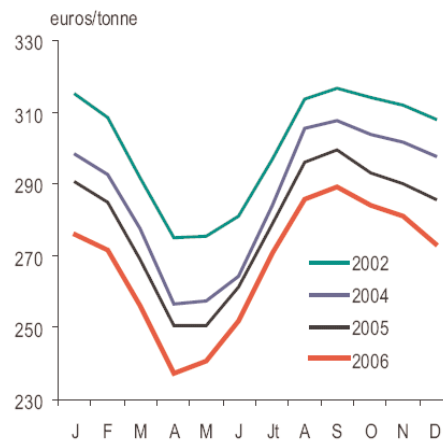
La moindre productivité individuelle des animaux est également un facteur explicatif de ces faibles coûts. Les frais d'élevage sont bien maîtrisés (tableau 14). Ils varient peu autour de 125 €/UGBVL.

> Figure 15 : Évolution de la collecte directe en lait biologique du groupe Lactalis en France entre 2005 et 2007

Source : Lactalis, 2008



> Figure 16 : Évolution du prix du lait standard en France



> Tableau 12 : Indicateurs de gestion sanitaire

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux de mortalité (%)	9,2	9,2	11,3	8,5	10,6	10,3	13,1
Frais vétérinaires (€/UGB)	26,4	21,7	20,7	21,9	21,5	20,3	24,0

> Tableau 13 : Frais vétérinaires de deux systèmes laitiers de Basse-Normandie

Groupe/système	214 000 litres - herbager	508 000 litres - 27 % de maïs
Frais vétérinaires (€/UGB)	37,3	43,6

> Tableau 14 : Les frais d'élevage et ses composantes

€/UGB BL	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Frais d'élevage	73	78	73	79	76	74	72
- dont contrôle de performance	22	22	23	22	21	20	19
- dont frais de reproduction	27	25	23	26	23	24	26
- dont frais divers d'élevage	24	28	27	31	31	29	27

La gestion du système fourrager et des concentrés

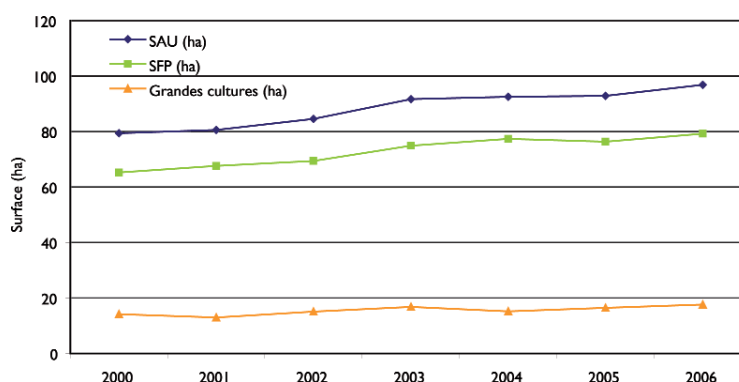
Place de l'herbe

Sur les sept années étudiées, les exploitations biologiques se sont agrandies de 17 ha, portant ainsi la SAU à 97 ha en 2006 (tableau 15). La surface fourragère principale occupe 80 % de la SAU, les 20 % restant étant consacrés aux cultures. Ces proportions ont été respectées lors des agrandissements successifs (figure 17). La surface fourragère s'est ainsi agrandie de 14 ha contre seulement 3 ha pour la sole cultivée. Ces éléments traduisent l'importance de l'herbe dans l'équilibre global du système.

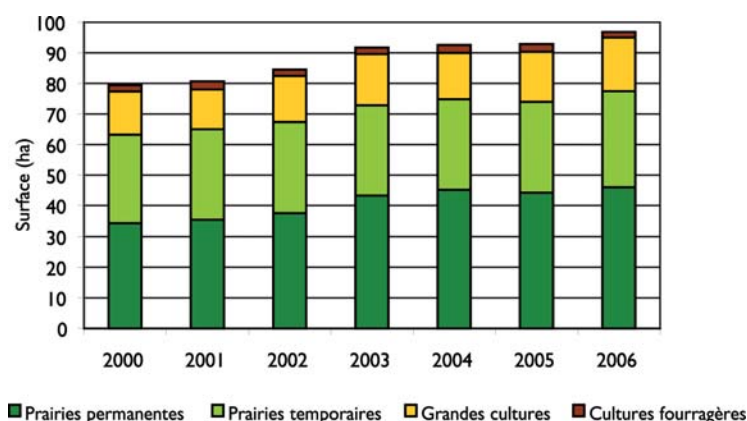
Dans la figure 18, on constate là encore, la place primordiale de l'herbe dans les exploitations biologiques : en 2006, les trois quarts des exploitations n'utilisent que de l'herbe (seul fourrage). Sur l'ensemble de l'échantillon, les prairies occupent 98 % de la surface fourragère totale. La part de prairies permanentes dans la surface en herbe est stable autour de 58 %. Les éleveurs cherchent à maximiser la durée de pâturage. Celle-ci augmente entre 2001 et 2004, avec un pic en 2004 à 243 jours de pâturage. Après la sécheresse de 2003, l'absence de stocks a poussé les éleveurs à

maximiser le pâturage, facilité par la bonne année fourragère de 2004. Les deux dernières années étudiées montrent un pâturage moins long mais qui reste tout de même autour de 220 jours ne laissant donc qu'un peu plus de 4 mois en bâtiments.

> Figure 17 : Agrandissement progressif des structures



> Figure 18 : Composition de la SAU



> Tableau 15 : Utilisation de la surface

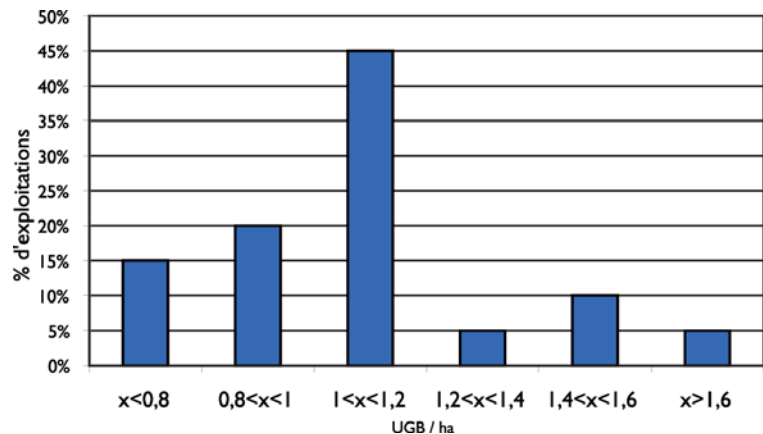
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
SAU (ha)	17 557	18 068	19 858	19 089	21 684	18 622	18 573
SFP (ha)	20	19	19	19	20	17	17
Grandes cultures (ha)	12 943	12 382	14 003	14 502	17 107	13 765	14 320
% SH/SFP	149	136	153	156	187	152	153
% STH/SH	12 943	12 382	14 003	14 502	17 107	13 765	14 320
Durée de pâturage (jours)	74	69	71	76	79	74	77
Chargement apparent (UGB/ha)	4 639	5 229	5 678	4 362	4 401	4 857	4 252
Chargement corrigé (UGB/ha)	26	29	29	23	20	26	23

Privilégier l'herbe a des conséquences sur la conduite de l'exploitation : simplification des rations, diminution des charges opérationnelles (moins d'achats, moins de cultures) mais nécessite une bonne technicité de l'exploitant pour pallier aux difficultés (maîtrise de la productivité, sensibilité aux aléas climatiques...).

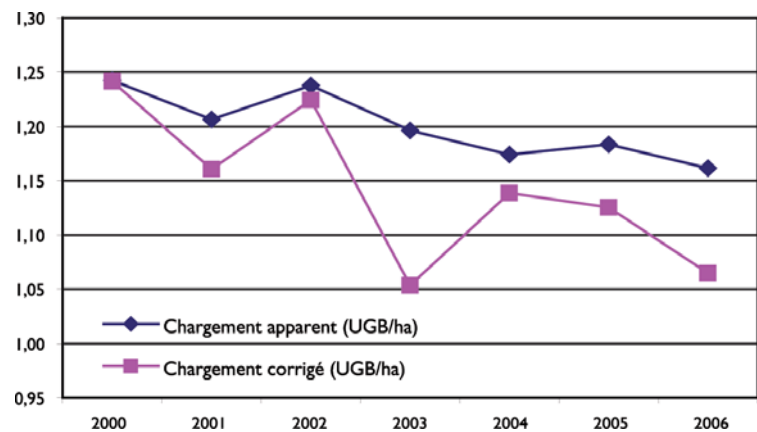
Le chargement moyen du groupe diminue sur la période 2000-2006, passant de 1,24 UGB/ha en 2000 à 1,16 UGB/ha en 2006. En 2006, plus de la moitié des exploitations a un chargement corrigé compris entre 0,8 et 1,2 UGB/ha (figure 19). Seuls 15 % des exploitations ont un chargement supérieur à 1,4 UGB/ha. Ces niveaux de chargements assez faibles s'expliquent par une surface en herbe importante et l'absence de fertilisation minérale azotée. La tendance à la baisse (figure 20) peut également s'expliquer par un calage progressif des systèmes fourragers par les éleveurs et une recherche de sécurisation face notamment aux aléas climatiques.

Les pratiques de fertilisation (tableau 16) tendent à valoriser au mieux les engrais organiques issus de l'exploitation. Les niveaux sont faibles. Le recours aux engrais minéraux permis par le cahier des charges (engrais naturels et non de synthèse) est limité et ne concerne que le phosphore et la potasse.

> Figure 19 : Chargement corrigé des exploitations en 2006



> Figure 20 : Évolution conjointe des chargements apparent et corrigé



> Tableau 16 : Fertilisation minérale et organique

Unités fertilisantes	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
N minéral/ha SAU	2	2	0	0	0	1	5
P minéral/ha SAU	4	3	1	3	1	1	2
K minéral/ha SAU	7	5	2	0	1	1	3
N organique/ha SAU	21	28	13	24	14	23	22
P organique/ha SAU	10	10	5	11	6	10	9
K organique/ha SAU	28	36	17	34	19	31	28

Bilan fourrager

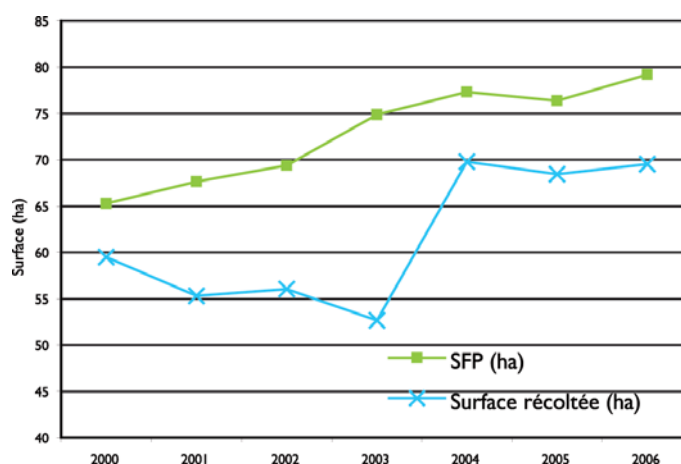
L'agrandissement des structures (quota, troupeau) s'est accompagné de l'augmentation des surfaces, et notamment des surfaces fourragères récoltées (tableau 17). Celles-ci sont passées de 60 ha en 2000 à 70 ha en 2006, soit un accroissement de 10 ha en 7 ans.

L'évolution des surfaces récoltées (et donc des quantités récoltées – figure 21) est fortement corrélée aux conditions climatiques. Même si 2001 s'illustre avec une quantité récoltée de 182 tMS, soit une diminution de 9 % par rapport à l'année précédente, c'est 2003 qui marque le point le plus bas avec 165 tMS récoltées et une chute de 19 % par rapport à 2002. Ces chutes de récoltes entraînent logiquement des hausses d'achats de fourrages : 58 % des exploitants en ont réalisé en 2003, provoquant ainsi une augmentation de 104 % par rapport à 2002 de la quantité achetée. En moyenne entre 2000 et 2006, 46 % des éleveurs réalisent ce type d'achat.

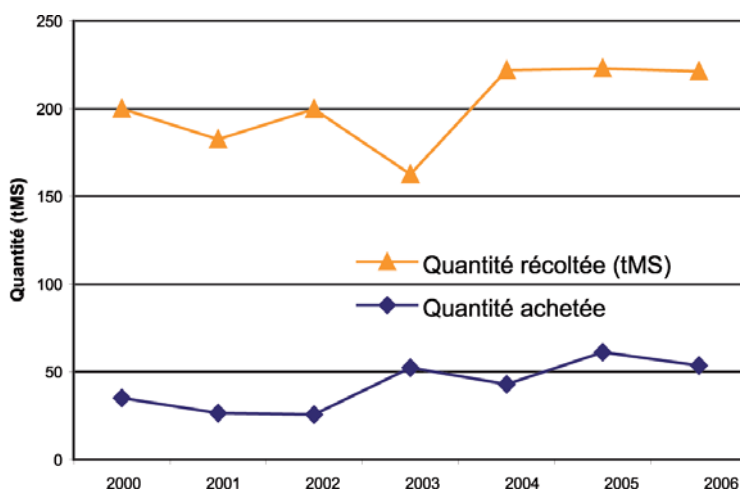
C'est 2004, qui marque le point le plus haut avec 222 tMS récoltées. L'année qui a suivi la sécheresse fut une bonne année fourragère avec cependant 53 % des éleveurs qui ont réalisé des achats (figure 22). Ces compléments ont pu être faits en début d'année 2004 pour permettre de passer l'hiver 2003/2004, et/ou dans le courant de l'année pour reconstituer les stocks épuisés et anticiper sur les années suivantes.

La quantité de fourrages disponible par UGB varie peu au cours de cette période, même si on note toutefois une légère augmentation depuis 2004 avec 2,7 tMS disponibles/UGB soit environ 180 jours de stocks à 15 kg de MS/j/UGB. Est-ce une conséquence de la sécheresse 2003 ? La tendance semble être à l'augmentation des stocks pour sécuriser le système en cas d'années difficiles. Cette « sécurisation » reste cependant limitée.

> Figure 21 : Évolution conjointe de la SFP et de la surface récoltée entre 2000 et 2006



> Figure 22 : Évolution complémentaire des quantités récoltée et achetée entre 2000 et 2006



> Tableau 17 : Bilan fourrager

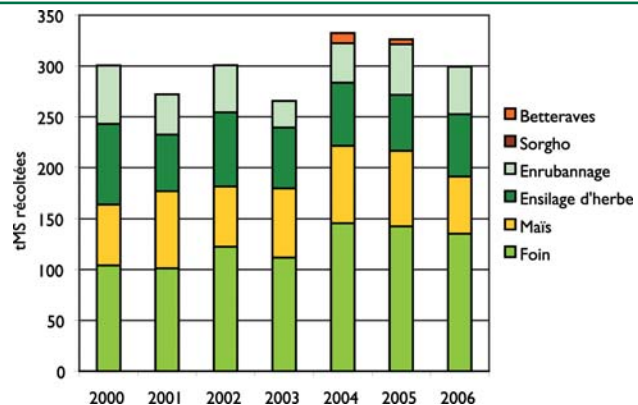
Tous fourrages confondus	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Surface récoltée (ha)	60	55	56	54	70	69	70
% SFP	91	82	81	72	90	90	88
Quantité récoltée (tMS)	200	182	200	165	222	223	221
tMS récoltées/UGB	2,4	2,2	2,3	1,8	2,4	2,3	2,3
% d'exploitations achetant	35	42	45	58	53	40	50
Quantité achetée	35	27	26	52	43	61	54
tMS disponibles/UGB	2,6	2,3	2,4	2,2	2,7	2,7	2,7

L'herbe est valorisée sous différentes formes (foin, enrubannage, ensilage) mais c'est le foin qui reste la base des rations hivernales (figure 23). Le maïs fait également partie des fourrages utilisés mais sa proportion est limitée (22 % en moyenne des quantités de fourrages récoltées). La limitation des ensilages est passée en 2005 de 30 à 50 %. Cette modification n'a cependant pas eu d'effet sur le groupe dont les surfaces récoltées en maïs ensilage sont restées stables.

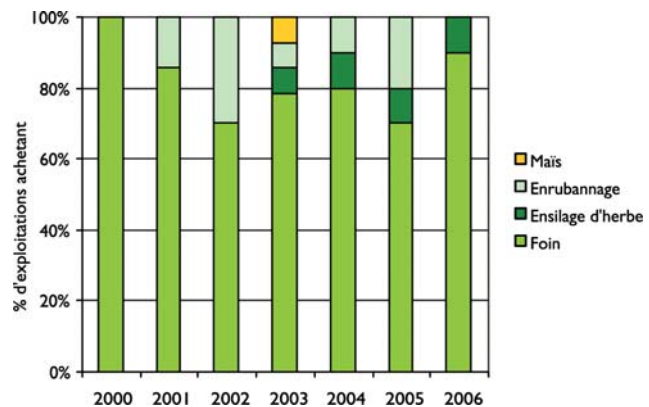
Les échanges de fourrages achats (figure 24) et ventes (figure 25) concernent quasi-exclusivement le foin et l'enrubannage. Aucune vente de fourrages n'a été réalisée en 2003 ; au contraire, c'est l'année qui fut la plus diversifiée en terme d'achats : on note même un achat de maïs ainsi que d'ensilage d'herbe par une seule exploitation.



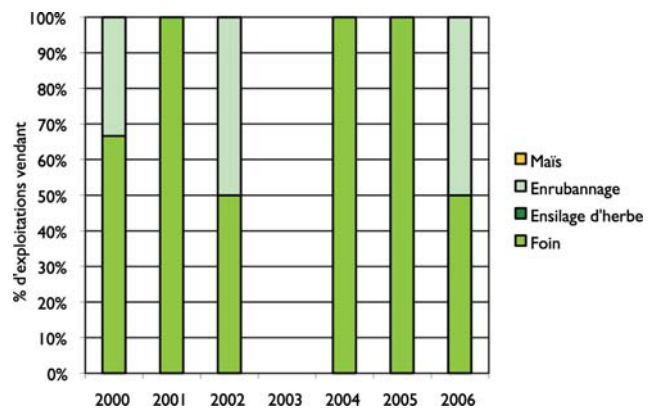
> Figure 23 : Quantités de fourrages récoltées par les exploitations concernées



> Figure 24 : Achats des exploitations concernées



> Figure 25 : Ventes des exploitations concernées



> Tableau 18 : Surface et récolte en foin pour les exploitations concernées par cette pratique

Foin	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
% d'exploitations cultivant	100	100	100	100	100	100	100
Surface (ha)	32,2	35,2	40,3	40,7	46,4	45,8	45,5
% SFP	49	52	58	54	60	60	57
Quantité récoltée (tMS)	104	101	123	112	146	143	135
% quantité récoltée/quantité totale récoltée	52	55	61	68	66	64	61
Rendement foin 1ère coupe non déprimé (tMS/ha)	4,4	3,8	4,0	3,2	3,6	4,1	3,4
tMS récoltées/UGB	1,2	1,2	1,4	1,2	1,6	1,5	1,3
% d'exploitations achetant	25	32	35	58	42	35	45
Quantité achetée	42	25	25	32	43	52	39
% d'exploitations vendant	10	5	5	0	5	10	5
Quantité vendue (tMS)	7	12	15	0	15	35	35
% tMS disponible/tMS disponible totale	54	56	62	67	67	64	61
tMS disponibles/UGB	1,4	1,3	1,5	1,5	1,8	1,7	1,7

> Tableau 19 : Surface et récolte en ensilage d'herbe pour les exploitations concernées par cette pratique

Ensilage d'herbe	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
% d'exploitations cultivant	55	53	45	40	47	45	50
Surface (ha)	25,0	17,6	19,6	16,3	20,2	18,1	21,1
% SFP	38	26	28	22	26	24	27
Quantité récoltée (tMS)	79	56	73	57	62	55	61
% quantité récoltée/quantité totale récoltée	40	30	37	35	28	25	28
Rendement (tMS/ha)	3,2	3,2	3,5	3,1	3,4	3,0	3,3
tMS récoltées/UGB	0,95	0,65	0,78	0,56	0,68	0,62	0,66
% d'exploitations achetant	0	0	0	5	5	5	5
Quantité achetée	0	0	0	17	19	43	23
% d'exploitations vendant	0	0	0	0	0	0	0
Quantité vendue (tMS)	0	0	0	0	0	0	0
% tMS disponible/tMS disponible totale	38	29	35	31	26	25	26
tMS disponibles/UGB	0,98	0,68	0,84	0,66	0,70	0,65	0,69

Toutes les exploitations du groupe récoltent du foin (tableau 18). Il représente en 2006, 61 % de la quantité totale de fourrages récoltés. Les quantités de foin récoltées ont d'abord augmenté de 2000 à 2003 puis diminué ensuite. En 2006, le rendement en foin 1^{ère} coupe non déprimée est de 3,4 tMS/ha. Très sensible aux aléas climatiques, les rendements varient beaucoup selon les années fourragères. Le foin est systématiquement utilisé - non limité par le cahier des charges - son coût de production est peu élevé. En Normandie, il est estimé à 45 €/tMS pour le foin, contre 50 €/tMS et 75 €/tMS pour de l'ensilage d'herbe et de l'enrubannage monoballe (Viard et Jeulin, 2005). D'autre part le foin bénéficie d'une image favorable pas

d'utilisation importante de bâches plastiques, pas de pollution par jus, moindre besoin de puissance mécanique... (Pavie et al, 2002). L'utilisation si fréquente du foin n'est d'ailleurs pas une caractéristique propre des agriculteurs biologiques. En effet, selon une enquête Réussir sur la récolte de l'herbe (Lucas, juin 2003), le foin reste le mode de récolte de l'herbe le plus utilisé et ce, pour différentes raisons : « apport de fibres », « faible coût », « manutention aisée », « facilité et rapidité de distribution (en râtelier) », « système nécessitant le moins de main-d'œuvre ».

Près de la moitié du groupe a recours à l'ensilage d'herbe (tableau 19) et les surfaces récoltées sont importantes, autour de 20 ha sur la période considérée. Bien que limité par le cahier des charges, l'ensilage reste un mode intéressant de récolte de l'herbe. Il est bien adapté à la récolte des excédents de printemps, permet l'obtention de repousses précoces et produit un fourrage de bonne qualité si les conditions de réalisation sont satisfaisantes (Pavie et al, 2002). Une seule exploitation a recours à des achats d'ensilage depuis 2003.

> Tableau 20 : Surface et récolte en enrubannage pour les exploitations concernées par cette pratique

Enrubannage	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
% d'exploitations cultivant	55	53	40	35	42	45	45
Surface (ha)	19,6	13,2	15,3	12,2	17,7	19,8	20,3
% SFP	30	19	22	16	23	26	26
Quantité récoltée (tMS)	57	40	46	26	39	50	47
% quantité récoltée/quantité totale récoltée	29	22	23	16	18	22	21
Rendement (tMS/ha)	2,9	3,0	2,8	2,5	2,5	2,7	2,7
tMS récoltées/UGB	0,8	0,5	0,6	0,3	0,4	0,5	0,5
% d'exploitations achetant	0	5	15	5	5	10	0
Quantité achetée	0	3	11	8	20	19	0
% d'exploitations vendant	5	0	5	0	0	0	5
Quantité vendue (tMS)	15	0	4	0	0	0	4
% tMS disponible/tMS disponible totale	0,3	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
tMS disponibles/UGB	0,7	0,5	0,6	0,3	0,5	0,6	0,5

Bien que considéré comme un ensilage par le cahier des charges et donc limité en proportion de la ration, l'enrubannage (tableau 20) séduit de nombreux éleveurs (45 % en 2006). Entre le foin et l'ensilage, l'enrubannage est aujourd'hui accepté par beaucoup d'éleveurs qui reconnaissent que ce mode de récolte, bien que relativement cher, offre de nombreux avantages.

L'enrubannage apparaît comme une technique alternative à l'ensilage, capable de garantir une bonne qualité de fourrage par rapport au foin. Son taux de matière sèche élevé, l'absence de jus, l'appétence du fourrage, la gestion aisée des stocks et la possibilité de développer ces récoltes de manière individuelle sont d'autres avantages qui intéressent les éleveurs particulièrement soucieux de maintenir une bonne productivité animale. La surface enrubannée est

de 20,3 ha en 2006 et en augmentation continue depuis la sécheresse de 2003 (+14 %). La pratique de l'enrubannage s'inscrit donc dans une réelle stratégie d'exploitation des excédents d'herbe et ne se limite pas au sauvetage de foin mouillés.

En 2006, un quart des exploitants cultive du maïs ensilage (tableau 21), ils sont moins nombreux qu'en 2000, mais la surface exploitée est légèrement plus élevée (7 ha) qu'au début de la période étudiée (6,4 ha en 2000). Les rendements sont plutôt faibles et approchent, certaines années, ceux observés en système conventionnel (entre 8,9 et 15,7 tMS/ha selon les conditions climatiques ; Lemaire et al, 2006). Le principal obstacle à cette culture est la maîtrise des adventices qui peut s'avérer parfois difficile. La fertilisation est également un point sensible de cette culture qui justifie de la positionner favorablement dans une rotation.

Les variations de rendements constatées sont à la fois dues à la maîtrise technique de la culture par l'exploitant, aux conditions climatiques et au potentiel du sol.

Les exploitations qui utilisent du maïs ensilage ont toutes des références laitières élevées, deux d'entre elles sont à plus de 350 000 litres. Ce fourrage peut être un outil d'intensification qui, s'il est bien maîtrisé, peut s'avérer intéressant dans la composition de la ration.

> **Tableau 21 : Surface et récolte en maïs pour les exploitations concernées par cette pratique**

Mais	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
% d'exploitations cultivant	30	37	35	30	26	30	25
Surface (ha)	6,4	7,7	6,0	6,4	8,1	7,4	7,0
% SFP	10	11	9	8	11	10	9
Quantité récoltée (tMS)	59	75	59	68	76	74	56
% quantité récoltée/quantité totale récoltée	30	41	29	42	34	33	25
Rendement (tMS/ha)	8,6	10,2	10,0	10,4	9,1	9,7	7,7
tMS récoltées/UGB	0,7	0,8	0,6	0,7	0,7	0,7	0,5
% d'exploitations achetant	0	0	0	5	0	0	0
Quantité achetée	0	0	0	20	0	0	0
% d'exploitations vendant	0	0	0	0	0	0	0
Quantité vendue (tMS)	0	0	0	0	0	0	0
% tMS disponible/tMS disponible totale	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2
tMS disponibles/UGB	0,7	0,9	0,7	0,8	0,8	0,8	0,6



Une complémentation parfois difficile

Les systèmes alimentaires des exploitations laitières biologiques sont fréquemment confrontés à deux problèmes :

- Le manque d'énergie, tout spécialement en début de lactation lorsque les besoins sont maximums. Ces déficits énergétiques sont particulièrement marqués dans les systèmes tout herbe, donc sans possibilité d'auto approvisionnement en céréales. Cela se traduit par un TB plus faible chez les herbagers.
- Le manque de protéines, difficiles à trouver en agriculture biologique et d'un coût très élevé. Les déficits protéiques sont surtout présents dans les exploitations avec maïs ensilage, où l'équilibre des rations est alors plus délicat, ou dans les exploitations à dominantes de prairies permanentes récoltées tardivement avec peu de légumineuses.

Les déficits énergétiques

Ils concernent essentiellement les débuts de lactation et s'accompagnent alors de chutes de taux et d'amaigrissements. Ils contribuent également à écrêter le pic de lactation et donc à limiter l'expression du potentiel de production.

Les déficits énergétiques ont plusieurs origines dans les élevages. La première d'entre elles est la faible valeur énergétique de certains fourrages (foins notamment), pas toujours bien évaluée par les éleveurs. La seconde est le faible recours aux concentrés du commerce compte tenu de leurs prix. Il y a donc à la fois des causes volontaires (réduction des apports sous forme de concentrés) et involontaires (méconnaissance des valeurs énergétiques des fourrages stockés).

Les principaux leviers d'amélioration – en dehors des achats extérieurs – reposent sur l'autoconsommation de céréales lorsque leur culture est possible (fourniture de concentré), l'amélioration de la ration de base par l'introduction de fourrages riches en énergie (maïs, betterave), ou encore l'amélioration des fourrages récoltés (fauches plus précoces, amélioration des prairies, choix d'espèces...).

Les déficits protéiques

Pour remédier aux déficits de protéines, les producteurs disposant de surfaces en cultures ont recours aux mélanges céréaliers associant une à deux céréales avec un protéagineux. Cette association permet d'améliorer légèrement la teneur en protéines des céréales habituellement cultivées pures (environ 15 % de MAT supplémentaires). Certains producteurs ont essayé d'introduire des cultures pures de protéagineux (féverole, lupin, pois), qui se sont parfois avérées décevantes, surtout en lupin. La tendance actuelle est le retour aux mélanges céréaliers récoltés sous forme d'ensilage par une partie des producteurs ou moissonnés pour le grain.

Cependant, ce sont encore les fourrages qui assurent la plus grande part des fournitures azotées grâce aux légumineuses présentes : prairies d'associations, prairies de mélanges pluri espèces, légumineuses pures (luzerne, trèfle violet...).

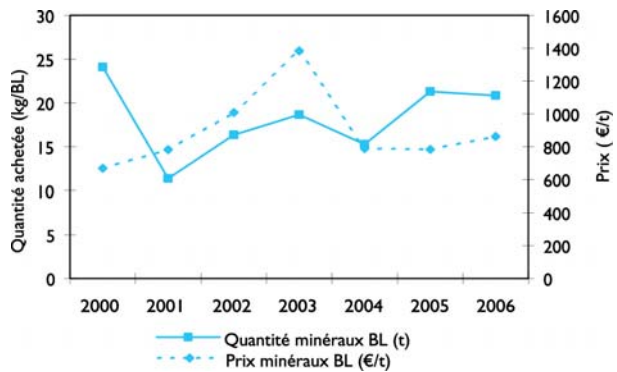


Recours aux concentrés

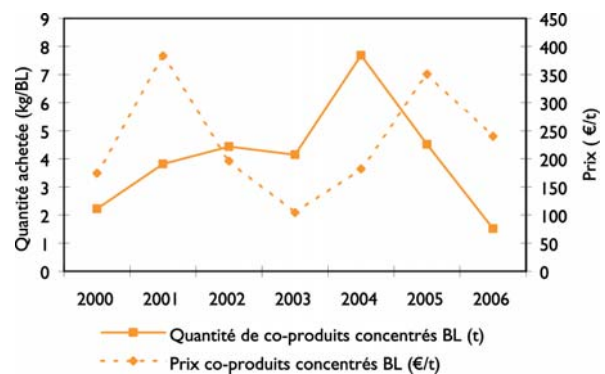
Sur les figures 26 à 28, il apparaît une forte variabilité interannuelle des achats en minéraux, co-produits et concentrés. Que ce soit pour les minéraux, les co-produits ou les concentrés, la tendance d'achat évolue de manière inversement proportionnelle aux prix. C'est une stratégie classique et commune à l'ensemble des éleveurs qui profitent des prix bas pour acheter des quantités plus importantes, d'autant plus que ces aliments peuvent se conserver plusieurs années. Au niveau des quantités achetées, que ce soit pour les minéraux, les co-produits ou les concentrés, il semble que les exploitations sont en 2006, sensiblement aux niveaux de 2000. La période étudiée couvre en effet plusieurs années particulières, dont la sécheresse 2003 où les conséquences se sont répercutées les années suivantes (stocks hivernaux).



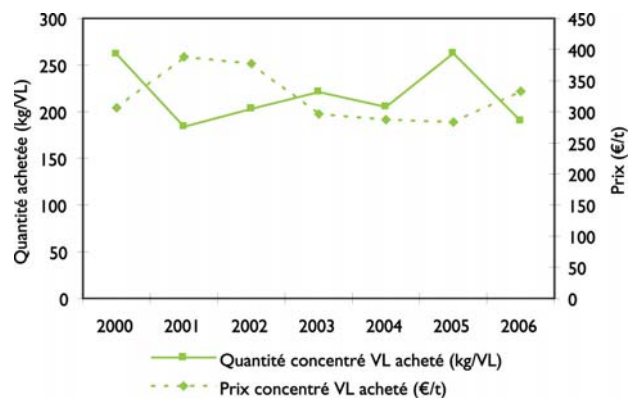
> Figure 26 : Prix et quantités achetées en minéraux



> Figure 27 : Prix et quantités achetées en co-produits



> Figure 28 : Prix et quantités achetées en concentrés

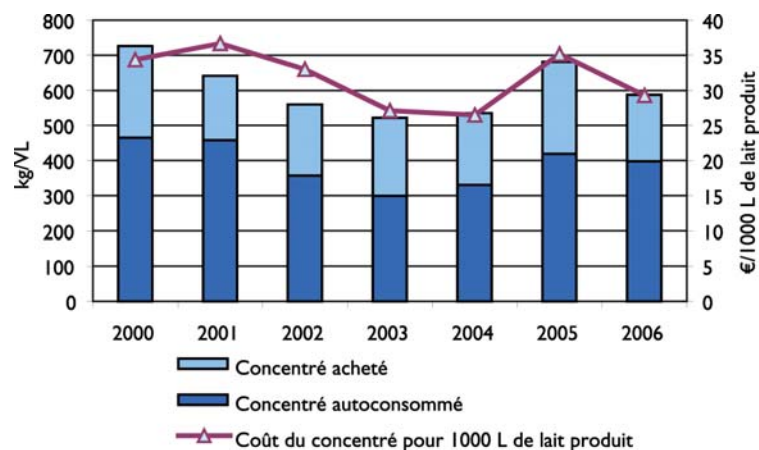


> Tableau 22 : Quantités et prix des co-produits, minéraux et concentrés, toutes exploitations confondues

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Quantité de coproduits concentrés BL (t)	1,7	3,1	3,7	3,6	6,8	4,0	1,3
Prix coproduits concentrés BL (€/t)	174	383	196	104	182	351	240
Quantité de minéraux BL (t)	1,9	0,9	1,4	1,6	1,3	1,9	1,8
Prix minéraux BL (€/t)	667	781	1 008	1 383	788	783	861
Quantité de concentrés VL achetés (t)	13	10	11	13	12	15	11
Prix concentré VL acheté (€/t)	307	388	378	296	287	283	333
Quantité de concentrés VL prélevés (t)	24	24	20	17	19	24	23
Prix concentrés VL prélevés (€/t)	202	227	240	213	211	244	193
Prix concentré VL prélevé corrigé (€/t)	183	183	183	183	183	183	183
Quantité totale de concentré VL consommé (€/t)	37	33	31	29	31	40	35
Prix du total des concentrés VL consommés (€/t)	240	273	290	249	240	259	238
Coût du total des concentrés VL consommés (€/1 000 litres de lait produit)	34	37	33	27	26	35	29

La quantité totale de concentrés consommés par vache laitière diminue entre 2000 et 2006 de 19 % passant ainsi 726 à 587 kg/VL (tableau 22, figure 29). La part de concentrés achetés a diminué au profit des concentrés autoconsommés (produits sur l'exploitation). En 2000 les quantités achetées sont de 260 kg/VL alors qu'en 2006, elles se situent à 190 kg/VL. Ces variations sont à relier à la qualité des années fourragères. 2004, qui fut une bonne année fourragère (aussi bien en qualité des fourrages qu'en durée de pâturage), est marquée par une diminution des achats de concentrés.

> Figure 29 : Achat, autoconsommation et prix des concentrés toutes exploitations confondues



Analyse des résultats économiques

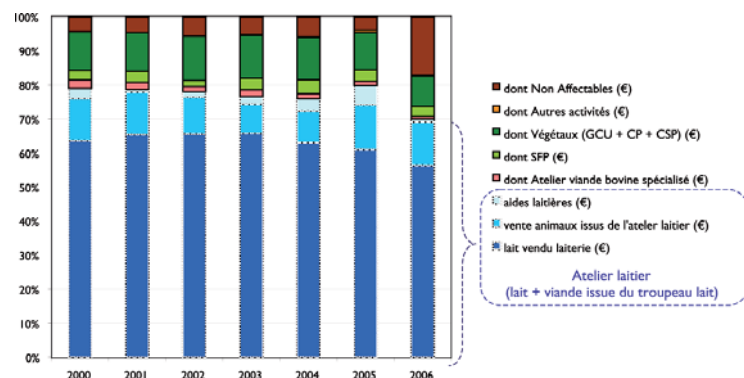
Produit brut

Le produit brut moyen des exploitations a augmenté de 16 % entre 2000 et 2006 de manière progressive et quasi continue (tableau 23). De 2000 à 2002, le produit brut a progressé de 14 378 €. Plus des deux tiers de cette progression sont dus à l'augmentation du produit de l'atelier lait. Ces résultats sont obtenus malgré la crise du marché du lait biologique de 2002 qui a été accompagnée d'une chute de 5 €/1 000 l. Cette hausse s'explique par une augmentation des volumes de lait livrés en laiterie (+22 159 l entre 2001 et 2002) grâce à une bonne année fourragère 2002 marquée par la réalisation des quotas laitiers. Le contraste est d'autant plus fort que 2001 avait été une année froide et humide, caractérisée par une saison de

pâturage écourtée et une mauvaise récolte fourragère. Le niveau de sous-réalisation du lait vendu en laiterie par rapport au quota de production était de 13 % en 2001. La diminution du produit brut de 2003 est due à une petite baisse des volumes de lait livrés, couplée à l'abaissement du prix du lait, mais surtout à une chute des ventes de viandes issues du troupeau laitier suite à la baisse des cours.

Depuis 2004, l'augmentation du produit brut se fait de manière linéaire. Cependant la part des différents ateliers constituant le produit d'exploitation varie (figure 30). Ainsi, le produit de l'atelier laitier régresse (diminution des ventes de lait -5 944 €) et des aides (-4 120 €) et augmentation du produit viande (+5 944 €) ainsi que la part de l'atelier viande bovine et celle des végétaux. Au final, l'augmentation du produit brut est due en grande partie à l'augmentation importante des produits non affectables.

> Figure 30 : Composition du produit brut



> Tableau 23 : Détails du produit brut

Le produit (€)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Produit total d'exploitation	144 172	147 399	158 550	155 751	162 626	165 358	171 099
dont Atelier laitier (lait + viande) (€)	114 683	116 940	124 682	120 506	124 583	132 932	121 285
- en % du produit total	80	79	79	77	77	80	71
lait vendu laiterie (€)	88 970	93 176	100 695	99 121	99 413	97 839	93 469
- en % du produit de l'atelier laitier	78	80	81	82	80	74	77
vente animaux issus de l'atelier laitier (€)	17 315	17 628	16 451	12 919	14 613	20 829	21 153
- en % du produit de l'atelier laitier	15	15	13	11	12	16	17
aides laitières (€)	4 248	1 272	2 538	3 573	5 772	9 224	1 652
- en % du produit de l'atelier laitier	4	1	2	3	5	7	1
dont Atelier viande bovine spécialisé (€)	3 527	3 018	2 513	2 905	2 480	2 093	1 163
- en % du produit total	2,4	2,0	1,6	1,9	1,5	1,3	0,7
dont SFP (€)	118 211	119 958	127 087	123 411	127 063	135 025	122 448
- en % du produit total	82	81	80	79	78	82	72
dont végétaux (GCU + CP + CSP) (€)	16 029	16 252	19 967	19 107	19 676	17 600	15 002
- en % du produit total	11	11	13	12	12	11	9
dont autres activités (€)	14	26	95	308	322	991	416
- en % du produit total	0	0	0	0	0	1	0
dont Non Affectables (€)	6 049	6 566	8 648	7 876	9 150	6 417	28 439
- en % du produit total	4	4	5	5	6	4	17
Total des aides ventilées sur les lignes de produits (€)	17 779	15 465	18 379	22 314	24 387	26 102	34 525
- en % du produit total	12	10	12	14	15	16	20

La part des aides qui constituent le produit total d'exploitation augmente depuis 2001 et représente 20 % du produit brut en 2006. Tous les postes d'aides ont augmenté. Ces aides sont constituées des primes compensatrices PAC, des PHAE et ICHN quand elles existent localement, et des primes de conversion pour les plus jeunes installés. Mais, si le volume d'aide global augmente, c'est surtout suite à la souscription de CTE (à partir de 2000), des CAD (à partir de 2003) et enfin du premier versement de l'ADL en 2004. En 2005, on note une forte augmentation des aides laitières due à la revalorisation de l'ADL. Ce poste augmente de près de 60 % pour une augmentation de quota de moins de 3 000 l. 2006 correspond au début du versement des DPU suite à la réforme de la PAC de 2003.

Les résultats présentés dans le tableau 24 témoignent de la gestion économe des exploitations laitières biologiques. Les charges opérationnelles représentent 20 % du produit brut en 2006, ce qui est un niveau très faible. Les exploitations sont considérées économes quand ce ratio est inférieur à 30 %, et pour les exploitations laitières conventionnelles spécialisées de plaine, suivies par les Réseaux d'Élevages, ce ratio est de 28 % en 2006 (Réseaux d'Élevage, 2008a).

Charges opérationnelles

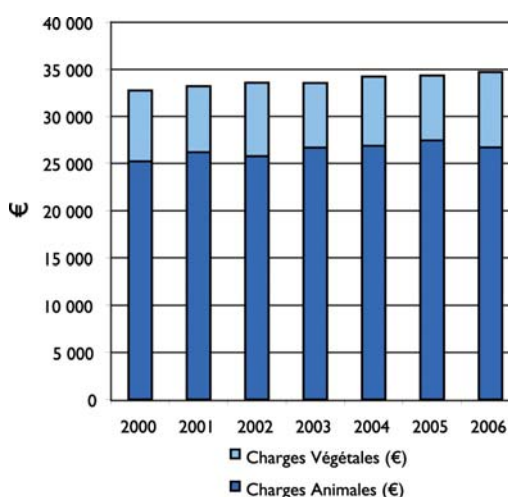
> Tableau 24 : Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles (€)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total des charges opérationnelles (€)	32 783	32 189	33 337	34 146	34 227	34 371	34 716
- % du produit total	23	22	21	22	21	21	20
Charges opérationnelles animales (€)	25 228	26 195	25 787	27 264	26 873	27 444	26 700
Charges opérationnelles animales (€/UGB)	312	318	297	306	293	299	292
- % de charges animales herbivores	77	81	77	80	79	80	77
Charges opérationnelles végétales (€)	7 523	7 020	7 802	6 882	7 354	6 905	8 012
Charges opérationnelles végétales (€/ha de SAU)	95	87	92	75	79	74	83
- % de charges végétales	23	22	23	20	21	20	23

On constate également la régularité des charges opérationnelles en volume, qui restent stables sur les sept années étudiées.

Les charges opérationnelles sont composées à plus des trois quarts par les charges animales, conséquence de la spécialisation laitière des structures (peu de cultures) et du cahier des charges (absence d'engrais et de produits phytosanitaires, figure 31). Il en est de même pour les exploitations laitières spécialisées suivies par les réseaux où, en 2006, les charges opérationnelles herbivores représentaient 72 % des charges opérationnelles totales (Réseaux d'Élevage, 2008a). Les variations concernant cette répartition sont par ailleurs faibles. Même lors des années climatiques difficiles, on ne note pas de dégradation particulière du ratio. Les éleveurs maintiennent bien leur logique autonome – économe. La stabilité affichée traduit la cohérence et l'équilibre des structures.

> Figure 31 : Part des charges opérationnelles animales et végétales



L'achat de concentrés représente plus de la moitié des charges animales (figure 32, tableau 25). Les frais d'élevage sont les dépenses liées à l'identification, au GDS, au contrôle de performance et aux frais de reproduction. Ils correspondent à près de 20 % des charges opérationnelles animales. Cette répartition est relativement stable. Toutefois en 2003, les achats de fourrages et de litière ont été plus importants. Les achats de concentrés ont en revanche diminué de 12 % par rapport à l'année précédente (2002). Ces éléments sont caractéristiques des exploitations économes qui misent sur une stabilité du produit tout en assurant une gestion économe des intrants.

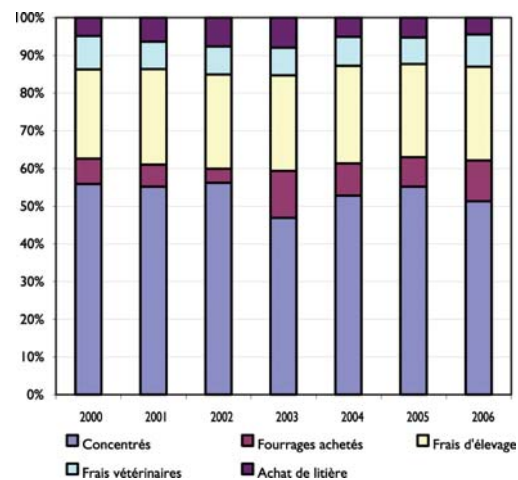
La figure 33 et le tableau 26 présentent le détail des charges opérationnelles végétales et leurs évolutions. Le cahier des charges induit de fortes économies (fertilisation, produits phytosanitaires).



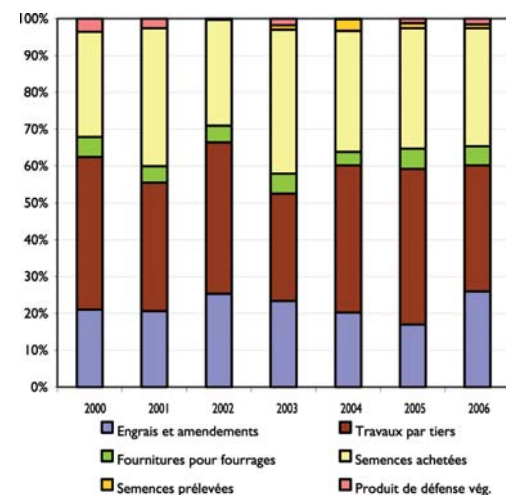
> **Tableau 25 : Montant des charges animales herbivores par poste**

€/UGB	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Concentrés	167	165	158	137	148	159	144
Fourrages achetés	20	17	10	37	24	23	30
Frais d'élevage	71	76	70	77	73	71	70
Frais vétérinaires	26	22	21	21	21	20	24
Achat de litière	15	19	22	23	14	15	13
Total des charges animales herbivores	312	318	297	306	293	299	292

> **Figure 32 : Composition des charges animales**



> **Figure 33 : Composition des charges végétales**



> **Tableau 26 : Montant des charges végétales par poste**

€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Engrais et amendements	1 569	1 406	1 932	1 529	1 463	1 156	2 034
Semences achetées	2 128	2 548	2 190	2 614	2 377	2 226	2 510
Semences prélevées	0	0	0	83	227	94	85
Produits de défense végétaux	265	175	23	115	12	82	117
Fournitures pour fourrages	403	305	346	369	266	371	401
Travaux par tiers	3 088	2 369	3 135	2 072	2 889	2 877	2 677
Total des charges végétales	7 523	7 020	7 802	6 882	7 354	6 905	8 012
- dont charges SFP	5 069	4 752	5 555	4 538	5 241	4 892	5 355
€/ha de SFP	78	70	80	61	68	64	68
- dont charges SNF	2 454	2 267	2 247	2 226	2 113	2 013	2 624
€/ha de SNF	173	174	148	128	139	122	149

Charges de structure

Afin d'effacer les effets liés à la part des terres en propriété, un fermage de 100 % a été affecté à toutes les exploitations. Le total des charges de structure dans les tableaux suivants prend en compte cette modification (tableau 27).

> Tableau 27 : Correction du fermage

€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Fermage	9 605	9 555	10 520	10 662	11 298	11 396	11 463
Fermage corrigé	11 506	11 718	12 397	11 914	13 711	13 840	14 094

> Tableau 28 : Montant des charges de structure par poste

€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Main-d'œuvre (€)	15 008	13 976	15 634	17 590	16 493	17 664	16 770
dont MSA	9 221	8 175	10 125	10 831	10 702	10 894	10 320
dont salaires + charges	5 787	5 801	5 509	6 759	5 791	6 771	6 450
Foncier corrigé* (€)	12 625	12 787	13 073	13 320	15 045	15 461	15 449
dont fermage corrigé	11 506	11 718	12 397	11 914	13 711	13 840	14 094
dont impôts fonciers	176	164	127	219	380	179	141
dont entretien foncier	643	448	255	552	576	626	717
dont amortis. améliorations foncières	287	421	359	444	356	766	449
Matériel	27 126	26 160	26 720	29 102	28 430	29 896	31 822
dont travaux par tiers	2 616	2 465	2 550	2 263	2 041	1 943	2 411
dont carburant et lubrifiant	3 624	2 858	2 412	2 831	3 022	3 565	4 428
dont entretien matériel	5 174	5 001	5 242	5 511	5 129	4 980	5 162
dont achat petit matériel	1 253	1 194	602	1 119	1 190	1 206	1 303
dont amortissements matériels	14 460	14 642	17 682	18 292	17 945	18 203	18 518
Bâtiment	7 239	11 472	9 979	11 300	11 549	13 343	12 558
dont entretien bâtiment	1 515	1 143	1 648	1 360	1 041	1 472	1 808
dont amortissements bât. et installations	5 725	10 329	9 256	10 463	11 061	11 871	10 750
Frais financiers	4 313	6 175	5 900	5 571	5 248	5 207	4 884
dont frais financiers des emprunts LMT	3 660	5 723	5 590	5 306	4 959	4 987	4 686
dont frais financiers CT et agios	652	452	310	265	289	220	198
Autres charges	12 805	12 255	13 711	13 841	13 951	13 889	15 132
Transports et déplacements	1 438	1 305	1 450	1 548	1 531	1 172	1 445
Impôts et taxes	299	172	226	627	345	459	499
Assurances	3 028	2 923	3 359	3 308	3 494	3 760	3 934
Eau + EDF + GDF	2 865	2 937	2 955	3 122	3 255	3 281	3 518
Frais de gestion	3 119	2 547	3 296	3 236	3 450	3 259	3 592
Fournitures et frais divers	1 579	2 248	2 265	1 754	1 743	1 878	1 857
Total des charges de structure	79 116	82 825	85 016	90 633	90 716	95 460	96 615
% du produit brut	55	56	54	58	56	58	56

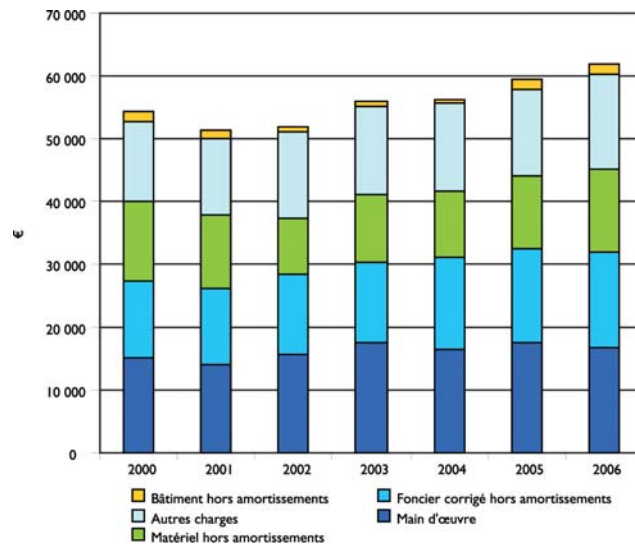


En augmentation depuis 2001, les charges de structure hors amortissements et frais financiers (tableau 29 et figure 34) sont de 62 014 € en 2006 et représentent 36 % du produit brut. Ce niveau est comparable aux exploitations conventionnelles suivies par les Réseaux d'Élevage (spécialisées de plaine) dont le ratio est de 33 % en 2006 (Réseaux d'Élevage, 2008a).

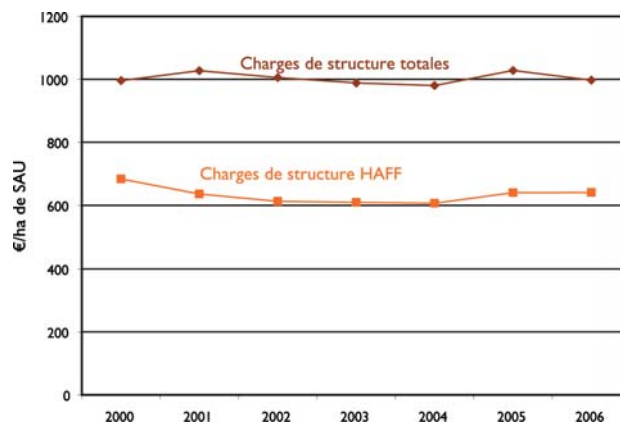
Globalement, tous les postes de charges sont en augmentation depuis 2001. Le montant total des charges de structure progresse de 14 % depuis 2000 et de 21 % depuis 2001 (tableau 28).

En revanche, l'observation des charges de structure totales par hectare de SAU (figure 35), montre une évolution différente. En effet, de 2000 à 2006, les charges/ha SAU sont très stables, les faibles variations observées résultent surtout des amortissements et des frais financiers.

> Figure 34 : Répartition des charges de structure HAFF par poste



> Figure 35 : Évolution des charges de structure exprimées en €/ha SAU



> Tableau 29 : Charges de structure hors amortissements et frais financiers par poste

€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Main-d'œuvre (€)	15 008	13 976	15 634	17 590	16 493	17 664	16 770
dont MSA	9 221	8 175	10 125	10 831	10 702	10 894	10 320
dont salaires + charges	5 787	5 801	5 509	6 759	5 791	6 771	6 450
Foncier corrigé hors amortissements (€)	12 338	12 366	12 713	12 785	14 689	14 695	15 000
Fermage corrigé	11 506	11 718	12 397	11 914	13 711	13 840	14 094
dont impôts fonciers	176	164	127	219	380	179	141
dont entretien foncier	643	448	255	552	576	626	717
Matériel hors amortissements	12 666	11 518	9 038	10 809	10 485	11 693	13 303
dont travaux par tiers	2 616	2 465	2 550	2 263	2 041	1 943	2 411
dont carburant et lubrifiant	3 624	2 858	2 412	2 831	3 022	3 565	4 428
dont entretien matériel	5 174	5 001	5 242	5 511	5 129	4 980	5 162
dont achat petit matériel	1 253	1 194	602	1 119	1 190	1 206	1 303
Bâtiment hors amortissements	1 515	1 143	723	837	488	1 472	1 808
dont entretien bâtiment	1 515	1 143	1 648	1 360	1 041	1 472	1 808
Autres charges	12 805	12 255	13 711	13 841	13 951	13 889	15 132
Transports et déplacements	1 438	1 305	1 450	1 548	1 531	1 172	1 145
Impôts et taxes	299	172	226	627	345	459	499
Assurances	3 028	2 923	3 359	3 308	3 494	3 760	3 934
Eau + EDF + GDF	2 865	2 937	2 955	3 122	3 255	3 281	3 518
Frais de gestion	3 119	2 547	3 296	3 236	3 450	3 259	3 592
Fournitures et frais divers	1 579	2 248	2 265	1 754	1 743	1 878	1 857
Total des charges de structure	54 331	51 258	51 819	55 863	56 106	59 413	62 014
% du produit brut	38	35	33	36	34	36	36

Nos résultats concordent avec une étude du groupe lait Cogédis réalisée en 2006 selon laquelle les charges de structure continuent d'augmenter depuis 10 ans, avec au premier rang les coûts de mécanisation. Ces charges de mécanisation (ou matériel) occupent au sein du groupe d'étude le tiers des charges de structure totales, ce qui est comparable aux systèmes conventionnels (Cogédis, 2006, figure 36).

Les charges de structures augmentent donc proportionnellement à la SAU. Elles sont généralement incompressibles et obligatoires au bon fonctionnement de l'exploitation. Le caractère économe des exploitations biologiques est essentiellement dû aux économies réalisées sur les charges opérationnelles.

Efficacité technico-économique

Malgré quelques variations liées aux années climatiques comme en 2003, l'excédent brut d'exploitation hors main-d'œuvre salariée (EBE hors MO) (tableau 30) augmente progressivement au cours des sept années étudiées pour arriver en 2006 à 81 107 €, soit une hausse de 28 % entre 2000 et 2006. Le ratio EBE hors MO/Produit Brut, compris entre 44 et 48 % quelle que soit l'année, traduit la très bonne efficacité technico-économique des exploitations laitières biologiques.

La variation de l'EBE hors MO salariée est principalement expliquée par l'évolution du

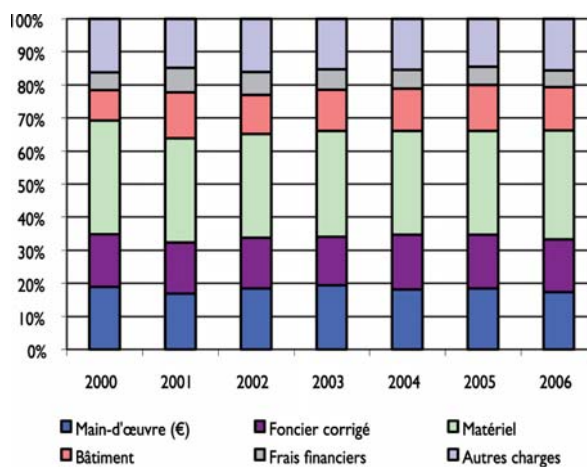
produit total d'exploitation et par les charges de structure. Les charges opérationnelles, très stables sur la période considérée, n'interviennent que très peu dans l'évolution de l'EBE.

Cette constance des charges opérationnelles témoigne également de systèmes très stables techniquement avec une bonne cohérence par rapport aux objectifs de performances.

Les charges de structure, comme pour les systèmes conventionnels, progressent régulièrement du fait de la hausse régulière du coût des services et des produits (+18 % entre 2000 et 2006) et des charges financières (amortissements et frais financiers : + 40 % en 7 ans).

Ainsi, dans ce contexte, l'augmentation du produit est indispensable au maintien de la performance économique du système et au maintien du niveau de rémunération de la main-d'œuvre.

> Figure 36 : Répartition par poste des charges de structures totales par hectare de SAU



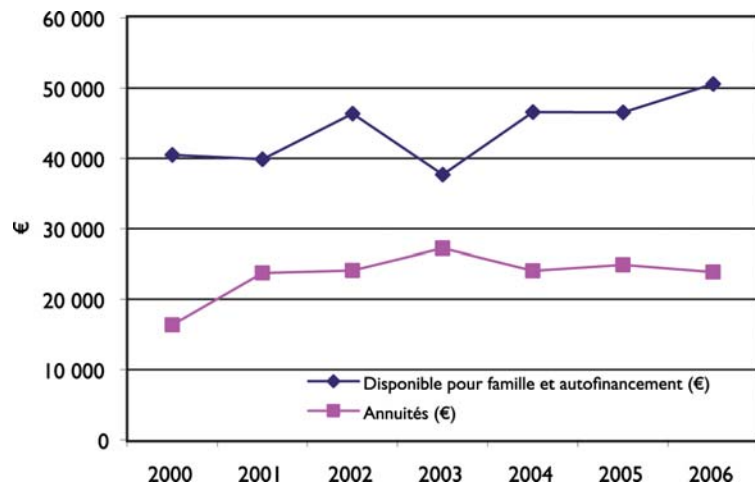
> Tableau 30 : EBE hors MO salariée (corrige du foncier)

€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Valeur propre	63 322	69 876	76 278	73 991	76 750	78 423	81 107
en % du produit brut	44	47	48	48	47	47	47
- en €/UMO totale	31 270	34 169	37 118	35 402	36 117	36 561	38 439
- en €/litre de lait produit	0,24	0,28	0,28	0,28	0,28	0,27	0,29

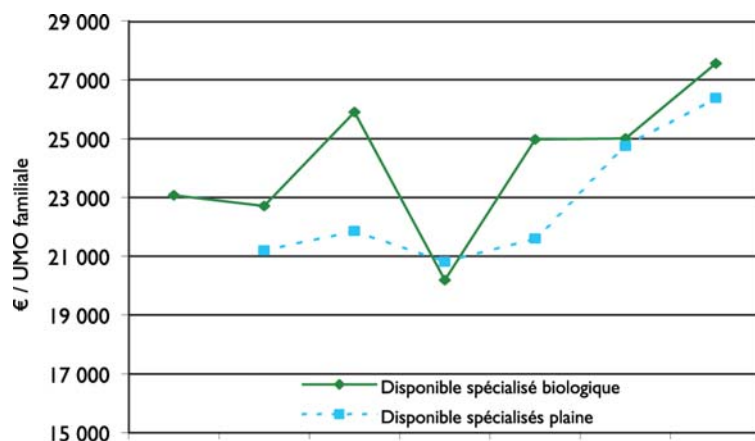
Le disponible pour famille et autofinancement (tableau 31) est également en hausse sur les sept années étudiées (+ 25 %). Les variations annuelles observées suivent les années climatiques. Les mauvaises années fourragères de 2001, mais surtout de 2003, sont les points les plus bas de la courbe de la figure 37. De plus, le disponible de ces mêmes années a été affecté par des annuités élevées, notamment en 2003 où les annuités de 27 902 € sont les plus hautes de la période 2000-2006.

Le niveau de disponible par UMO familiale se situe à un niveau correct même en année difficile avec 24 204 € en moyenne par UMO familiale sur les sept années. Les résultats obtenus pour les exploitations biologiques sont toujours au-dessus des résultats des exploitations conventionnelles suivies par les Réseaux d'Élevage excepté en 2003 et 2005 où ils sont quasiment égaux (figure 38, tableau 32). Les écarts entre les deux groupes varient de 250 à 3 380 €. En 2006, la différence est de 1 178 € en faveur du groupe biologique avec un quota de production inférieur de près de 92 000 litres.

> Figure 37 : Évolution du disponible et des annuités



> Figure 38 : Niveau de disponible par UMO des exploitations biologiques comparées aux exploitations conventionnelles suivies par les Réseaux d'Élevage



> Tableau 31 : Disponible

Corrigé du foncier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Disponible pour famille et autofinancement (€)	40 494	39 859	46 362	39 378	46 586	46 517	50 575
en % du produit brut	28	27	29	25	29	28	30
- €/UMO familiale	23 074	22 711	25 901	21 114	24 979	25 009	27 561
- €/litre de lait produit	0,16	0,16	0,17	0,15	0,17	0,16	0,18
Annuités (€)	16 389	23 764	24 097	27 902	24 083	24 915	23 884

> Tableau 32 : Résultats des exploitations laitières spécialisées de plaine suivies par les Réseaux d'Élevage

Système spécialisé lait de plaine	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Quota (l)	318 962	316 218	329 169	352 586	362 401	383 713
SAU (ha)	73	71	73	74	75	88
UMO familiale	1,8	1,8	1,7	1,8	1,8	1,9
Disponible (€/UMOF)	21 199	21 855	20 805	21 598	24 755	26 383

> Tableau 33 : Résultat courant

Corrigé du foncier	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Valeur propre (€)	32 438	32 500	40 206	31 699	37 815	35 715	39 899
- en % du produit brut	22	22	25	20	23	22	23
- €/UMO familiale	18 483	18 518	22 461	16 997	20 276	19 201	21 743
- €/litre de lait produit	0,13	0,13	0,15	0,12	0,14	0,12	0,14
Frais financiers (€)	4 313	6 175	5 900	5 571	5 248	5 207	4 884
Amortissements (€)	20 949	25 514	27 477	29 458	29 502	30 919	30 004

Le revenu agricole (tableau 33) suit les mêmes variations que le disponible. Il est en hausse constante depuis 2000 à l'exception de la sécheresse de 2003 où le revenu agricole diminue de 21 % par rapport à l'année précédente. Il est, en 2006, à 39 899 €, soit 21 743 €/UMO familiale, et représente 23 % du produit brut. Alors que les frais financiers sont en baisse continue depuis 2001, les amortissements, eux, augmentent depuis la même année (figure 39).

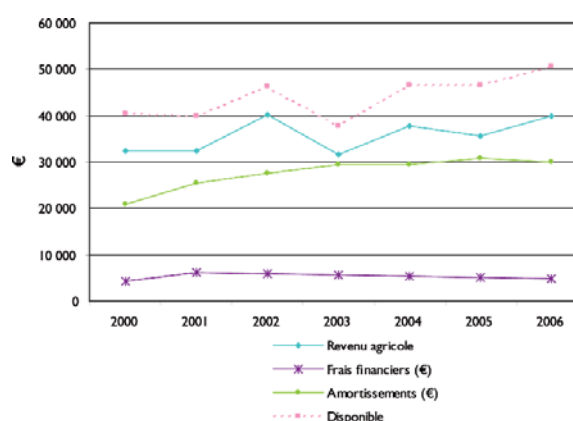
Capital d'exploitation, capacité de reprise et rentabilité

Le capital d'exploitation

L'actif moyen des structures du groupe (tableau 34) est stable sur la période considérée et atteint en 2006 à 345 510 €.

Après une phase d'augmentation entre 2000 et 2002, le taux d'endettement (tableau 35) se maintient depuis 2003 autour de 30 %. Il apparaît plus faible que celui des exploitations laitières conventionnelles où il était en 2006 de 36,5 % (RICA, 2008). Les emprunts ont augmenté lors des quatre premières années étudiées puis ont diminué ensuite. Le taux d'endettement observé, très satisfaisant, témoigne de la bonne santé financière des exploitations biologiques de l'échantillon. Il est cohérent avec l'âge moyen du groupe et sa date d'installation.

> Figure 39 : Évolutions respectives du revenu agricole, du disponible, des frais financiers et des amortissements



> Tableau 34 : Actif du bilan

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Foncier (€)	7 574	7 129	0	5 022	10 338	10 186	9 974
Immobilisations (hors cheptel) (€)	168 072	181 232	185 293	190 796	178 664	168 777	156 044
Frais d'établissement	79	276	9	0	0	0	3
Bâtiments	61 337	68 125	77 408	71 572	66 410	67 076	56 952
Installation de traite	0	0	0	4 190	723	313	52
Matériel	53 956	66 076	68 627	61 293	60 580	52 233	56 381
Améliorations foncières	3 147	2 148	2 929	2 502	2 320	3 244	2 725
Parts sociales	6 067	5 942	7 450	7 037	7 071	7 063	6 761
Plantations pérennes	408	0	0	75	0	0	103
Autres immobilisations	7 726	6 244	5 154	3 234	1 987	1 537	1 689
Animaux (€)	88 864	79 096	93 873	93 928	94 230	98 927	97 750
Animaux reproducteurs	59 917	49 674	61 188	55 314	56 334	61 480	59 646
Autres animaux	28 947	29 422	32 685	38 613	37 896	37 447	38 105
Stocks (€)	31 667	23 996	26 516	28 155	26 617	29 418	27 988
Approvisionnement	2 559	2 654	2 669	3 699	2 854	2 640	3 529
Avances aux cultures	3 530	2 561	1 801	2 964	2 226	2 406	3 422
Produits finis végétaux hors fourragers	17 536	9 971	18 615	7 460	4 920	5 059	3 870
Produits finis fourrages	0	0	0	8 159	10 208	10 885	10 931
Réalisable (€)	37 725	38 279	31 681	15 731	18 899	18 502	22 769
Créances	12 109	12 154	9 547	9 544	10 407	9 999	10 465
TVA à recevoir	7 262	5 603	3 962	2 244	2 333	3 245	6 083
Acomptes	17 469	15 302	4 100	3 943	6 160	5 259	6 221
Banque + caisse (€)	12 053	8 535	15 113	20 800	25 486	27 142	30 968
Total de l'actif (€)	345 954	338 267	352 475	354 434	354 317	352 963	345 510
Actif hors foncier (€)	338 380	331 138	352 475	349 411	343 979	342 777	335 536

> Tableau 35 : Endettement

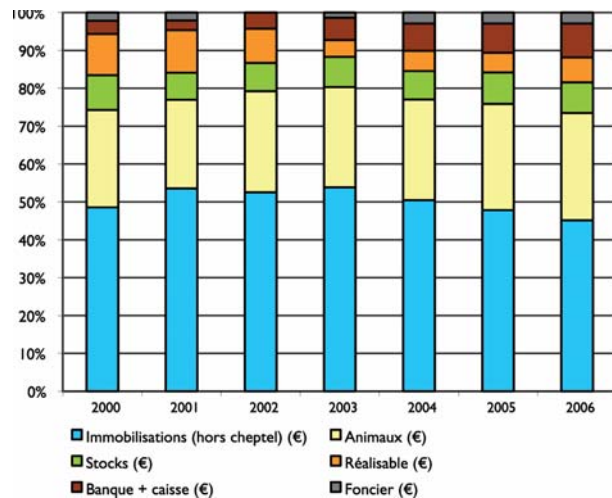
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux d'endettements (%)	39	42	39	30	30	31	32
Annuités des emprunts LMT (€)	16 389	23 764	24 097	27 204	24 083	24 915	23 884
% Annuités des emprunts LMT/Produit total	11	16	15	17	15	15	14

Capacité de reprise

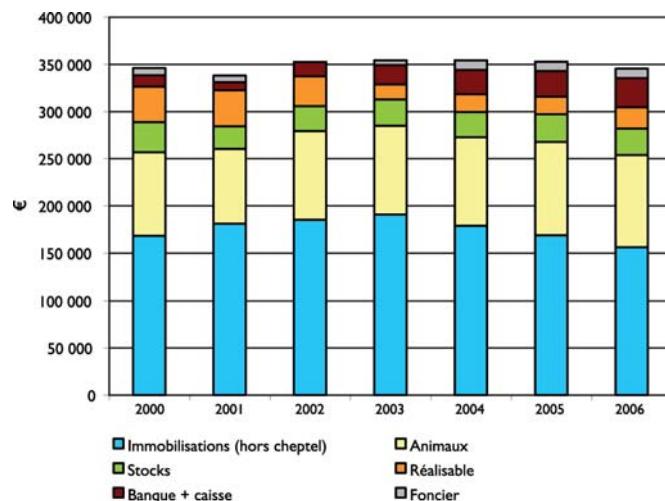
Compte tenu du capital d'exploitation et de l'efficacité technico-économique du système mesuré par le ratio EBE/PB, les capacités d'installation (tableau 36) dans ces structures sont très bonnes. En effet, pour une rémunération moyenne de 15 000 €/UMO familiale en phase d'installation, soit 27 000 € pour un couple compté à 1,8 UMO, les besoins d'apports personnels se situent à 9 % du capital à reprendre (cheptel, bâtiments, matériel et stocks à leurs valeurs bilan) sur la moyenne des 7 années considérées. D'après les trois dernières conjonctures, le besoin de capital personnel était de 0 %, seule pour les années 2000 et 2003, ce besoin était de plus de 10 %, ce qui reste très faible.



> Figure 40 : Évolution de l'actif par poste



> Figure 41 : Répartition de l'actif par poste



> Tableau 36 : Capacité de reprise des exploitations

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
EBE (€) corrigé du foncier	57 535	64 075	70 769	65 132	70 959	71 653	74 657
Capacité d'autofinancement (€)	7 209	7 370	7 928	7 788	8 131	8 268	8 555
Prélèvements privés (€)	26 325	26 325	26 850	27 975	27 975	27 900	27 525
Annuités possibles (€)	24 002	30 380	35 991	29 369	34 852	35 485	38 577
Emprunts possibles (€)	218 852	277 011	328 179	267 798	317 793	323 559	351 755
Capital à reprendre (€)	282 535	278 382	298 232	305 843	292 524	290 069	275 039
Apport personnel nécessaire (€)	63 683	1 371	0	38 045	0	0	0
En % du capital à reprendre	23	0	0	12	0	0	0



Conclusion

Le groupe étudié est expérimenté et très spécialisé. Les structures se sont progressivement agrandies, en terme de surfaces, de troupeau et de quota laitier, tout en gardant un caractère de production extensif avec un niveau de chargement faible et une productivité par vache limitée, en deçà des exploitations conventionnelles.

La gestion de la reproduction est efficace et les performances s'améliorent comme en témoigne l'intervalle vêlage-vêlage qui diminue depuis 2000.

L'herbe occupe une place essentielle dans le système fourrager des exploitations biologiques où plus de 80 % de la SAU est consacrée à la surface fourragère principale.

Cette caractéristique explique la stratégie fourragère observée, basée sur une maximisation du pâturage et sur la valorisation optimale des fourrages récoltés. Véritable pilier des rations hivernales, le foin est le mode de récolte privilégié et le mode d'échange de fourrage le plus utilisé.

Le recours à l'ensilage est fréquent et on peut noter un emploi plus important de l'ensilage de maïs dans les systèmes les plus intensifs disposant de quotas de production élevés.

L'enrubannage, pourtant considéré comme un ensilage par le cahier des charges et donc limité en proportion, séduit de nombreux éleveurs et la surface récoltée est en augmentation continue depuis 2003.

Cependant, cette stratégie fourragère repose sur une bonne maîtrise de l'herbe par l'exploitant et est plus sensible aux aléas climatiques qui peuvent pénaliser les récoltes fourragères.

Les observations réalisées sur la période étudiée montrent que les exploitants maîtrisent de mieux en mieux ce système fourrager aujourd'hui consolidé (calage progressif).

L'utilisation des concentrés est modérée : les achats (coûteux) et les quantités consommées sont en légère diminution sur toute la période.

Au niveau des résultats économiques, la spécialisation des structures explique le produit brut constitué en majorité des ventes de l'atelier laitier.

On note cependant la part grandissante des aides dans sa composition.

La caractéristique principale qui ressort de l'étude est la très bonne efficacité technico-économique des exploitations analysées.

Elle est permise par une gestion très économe où le niveau de charges opérationnelles est à la fois très bas et très stable.

Les charges de structures, en revanche, augmentent proportionnellement à la SAU et leur niveau, bien que correct, est moins optimal que celui des charges opérationnelles.

Le disponible pour famille et autofinancement est en hausse constante sur les sept années.

Le taux d'endettement, stable et plus faible que dans les exploitations conventionnelles d'après le RICA, témoigne de la bonne santé financière des exploitations.

Ces éléments expliquent la bonne transmissibilité de ces structures.

Table des sigles et glossaire

AB : Agriculture Biologique

ADL : Aide Directe Laitière

BL : Bovins Lait, appellation qui regroupe l'ensemble des animaux du troupeau laitier

CAD : Contrat d'Agriculture Durable

Chargement apparent : UGB totales par hectare de SFP

Chargement corrigé : UGB totales corrigées des UGB prises/mises en pension, des productions dérobées externes, des variations d'inventaire fourrager et des achats/ventes de fourrage, par hectare de SFP

Charges de structure HAFF :

Charges de structures hors amortissements et frais financiers

Classification ICHN : Classification des zones défavorisées qui permet aux agriculteurs de toucher des Indemnités Compensatoires aux Handicaps Naturels

CLO : Contrôle Laitier Officiel

CTE : Contrat Territorial d'Exploitation

Disponible : EBE – Annuités

DPU : Droit à Paiement Unique, partie découplée des aides communautaires

EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

EBE : Excédent Brut d'Exploitation = Produit brut – Charges opérationnelles – Charges de structures HAFF

EBE hors MO salariée : EBE – salaires et charges salariales

FNAB : Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GDS : Groupement de Défense Sanitaire

GY : Groupement d'Intérêt Économique

GRAB : Groupement Régional d'Agriculture Biologique de Basse-Normandie

Ha : hectare, unité de surface

HAFF : Hors Amortissements et Frais Financiers

IA : Insémination Artificielle

ITAB : Institut Technique d'Agriculture Biologique

IVV : Intervalle Vêlage-Vêlage

kgc : kilogrammes de carcasse

kgv ou kgw : kilogrammes de viande vive

Lait commercialisé : Lait vendu livré, lait transformé, et lait écoulé en vente directe

Lait produit : Volume livré, transformé, auto-consommé ou écoulé en vente directe

MAE : Mesure(s) Agro-Environnementale(s)

MAT : Matières Azotées Totales

OGM : Organisme Génétiquement Modifié

PAC : Politique Agricole Commune

PHAE : Prime Herbagère Agro-Environnementale

Production brute de viande vive : Volume de viande vendue + auto consommée – achetée + variation d'inventaire

Produit brut : valeur de l'ensemble des biens et services, y compris les cessions internes, produits au cours d'une campagne et liés aux activités du système de production

Revenu Agricole : EBE – Amortissements – Frais financiers

RICA : Réseau d'Informations Comptable Agricole

SAU : Surface Agricole Utile (hors parcours)

SCOP : Surface Céréales Oléagineux Protéagineux

SFP : Surface Fourragère Principale (hors parcours)

SH : Surface en Herbe (prairies temporaires et prairies permanentes)

STH : Surface Toujours en Herbe (prairies permanentes)

Taux de gestation : Nombre de femelles pleines / Nombre de femelles mises à la reproduction

Taux de mortalité : Nombre de veaux morts / Nombre de veaux nés

Taux de productivité numérique : Nombre de veaux sevrés / Nombre de femelles mises à la reproduction

Taux de prolificité : Nombre veaux nés / Nombre de femelles ayant mis bas

Taux de renouvellement : Nombre de génisses mises en saillie / Nombre total d'animaux à la saillie

Taux d'endettement : Total des emprunts / Capital total d'exploitation

TB : Taux Butyreux

tMS : tonnes de matière sèche

tMS disponibles : Quantités récoltées + quantités achetées – quantités vendues

TP : Taux Protéique

UGB : Unités Gros Bovins

UMO : Une Unité de Main-d'Œuvre correspond à une personne occupée à plein-temps sur l'exploitation, y compris les salariés

UTH : Unité de Travail Humain

VA : Vache Allaitante

VL : Vache Laitière

Références bibliographiques

- AGENCE BIO, CSA ; 2007 ; Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France ; Agence BIO ; 118 pages
- BARNIER M. ; 2007 ; Allocution de Michel Barnier "Agriculture Biologique Horizon 2012" au Grand Conseil d'Orientation de l'Agence BIO ; 12 septembre 2007 ; <http://www.itab.asso.fr/downloads/ab-info/discoursmbarnier.pdf>
- BARTHELEMY D., DUSSOL A-M., 2002, Sociétés agricoles : entre modernité et tradition, Agreste Cahiers, n° 2, juillet 2002, p 31-36
- BELLON S., SYLVANDER B. ; 2005 ; Qu'est ce que l'agriculture biologique ? Quelques repères ; INRA ; http://www.inra.fr/la_sciences_et_vous/dossiers_scientifiques/agriculture_biologique/de_quoi_parle_t_on ; consulté le 06/05/2008
- BERGER Y., BARRAL M-B., ENNIFAR M., HEBRARD B., LACOUR L., PESLERBE M., SCARSI F., SUSANI B., TARDY V., TREGARO Y., VALIN B., ZEGERS J-P., 2007, Le marché des produits laitiers, carnés et avicoles en 2006, Office de l'Élevage, janvier 2007, 473 pages + annexes
- BIMAGRI, 2008, Les chiffres de l'agriculture et de la pêche - Édition 2008, Hors Série n° 21, janvier 2008, 46 pages
- BISAULT L., Les aides animales en 2005, Agreste Primeur, n° 202, novembre 2007, 4 pages
- BOURGEOIS S., 2007, La stabilisation de la filière bio pourrait conforter la place des bœufs, Réussir Bovins Viande, n° 137, avril 2007, p18
- BUËR J-L. ; 2008 ; Quel avenir pour l'ITAB ? ; Du côté de l'ITAB et de son réseau, mars 2008 ; page 1
- CAUTY I., PERREAU J-M., 2003, La conduite du troupeau laitier, Editions France Agricole, Paris, 287 pages
- CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE, 2008, Économie et prospective, lettre n° 3 ; 2 p
- CHAMPEL M., 2001, Les prix de détail ont pesé sur la reprise de la consommation, Agreste Primeur, n° 103, novembre 2001, 4 pages
- CHAUVIN S., 2008 ; Consommation Produits biologiques : où en est-on ? ; Groupe perspective, Chambres d'agriculture de Normandie ; 4 pages
- COGEDIS, 2007, Lait et charges de structure - Agir sur la mécanisation, Pleinchamp, 05/03/2007, consulté le 04/07/2008, disponible sur http://www.pleinchamp.com/article/printarticle.aspx?id=26819&menu_id=9
- COMMISSION BIO INTERBEV, Diaporama récapitulatif de la conjoncture bovine biologique entre 2002 et 2007, transmis par Jean François DEGLORIE, communication personnelle
- CONCLUSIONS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT, 2007, Chantier 14 – Comité opérationnel – Agriculture Biologique, Extrait du document final des tables rondes des 24 au 24 octobre 2007, 14 décembre 2007, 1 page
- DESRIERS M., 2007, L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique, Agreste Cahiers, n° 2, juillet 2007, p 3-14
- FCL - FRANCE CONTROLE LAITIER, INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2007, Résultats du contrôle laitier - Espèce bovine - 2006, p3-26
- FRAYSSE J., 2002, Des retraits pour désengorger les marchés, Agreste Primeur, n° 109, mai 2002, 4 pages
- GABRYSIK J., 2008, Le marché du lait bio peine à se développer, Agreste Primeur, n° 205, janvier 2008, 4 pages
- GEB - GROUPEMENT ECONOMIE DU BETAIL DE L'INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2007, 2006 L'année économique laitière Perspectives 2007, Dossier Economie de l'Élevage, n°366b, mars 2007, 100 pages
- GRAB, 2008a, Devenir Agriculteur Biologique, Brochure d'information, 2 pages
- GRAB, 2008b, Principes de l'Agriculture Biologique, Brochure d'information, 1 page
- HEBRARD L., 2005, Éleveur biologique recherche consommateur, Agreste Primeur, n° 171, décembre 2005, 4 pages
- INRA, 2006, Commission des Recherches Bovines – note de conjoncture, faits marquants, octobre 2006, 3 pages
- INRA, 2008, Un RMT consacré au développement de l'agriculture biologique, disponible sur http://www.inra.fr/la_sciences_et_vous/dossiers_scientifiques/agriculture_biologique/acteurs_des_recherches/un_rmt_consacre_au_developpement_de_l_agriculture_biologique; consulté le 06/05/2008
- INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2008, site Internet consultable sur <http://www.inst-elevage.asso.fr/html/>, consulté le 19/02/2008
- KONATE K ; 2008 ; Où trouver les informations techniques en agriculture biologique ? ; Diaporama de présentation ; 4 avril 2008, Semaine du développement durable - journée d'information sur l'Agriculture Biologique, DDAF de l'Oise, Beauvais
- LACTALIS, 2008, Lait biologique groupe Lactalis, Diaporama de présentation, 4 avril 2008, Semaine du développement durable - journée d'information sur l'Agriculture Biologique, DDAF de l'Oise, Beauvais
- LE MEZEC P., BARBAT A., 2007, Un répit dans la baisse de la fertilité, BTIA, n° 165, décembre 2007, p 15-18
- LE REY E., 2006 ; Prix et revenus agricoles en hausse, Agreste Primeur, n° 186, décembre 2006, 4 pages
- LE REY E., TERROUX G., SPARHUBERT J., 2007, Redressement général du revenu, Agreste Primeur, n° 196, juillet 2007, 4 pages
- LEMAIRE G., DELABY L., FIORELLI J-L., MICOL D., 2006, Sécheresse et agriculture - Réduire la vulnérabilité de l'agriculture à un risque accru de manque d'eau - Expertise Scientifique collective, rapport, INRA (France), 380 pages + annexes ; Chapitre 2.2.3 Systèmes fourragers et élevage, p 312-322
- LESDOS-CAUHAPE C., BESSON D., 2007, Les crises sanitaires dans la filière viande, Insee première, n° 1166, novembre 2007, 4 pages
- MAZOYER M., AUBINEAU M., BERMOND A., BOUGLER J., NEY B., ROGER-ESTRADE J. ; 2002 ; Larousse Agricole ; Larousse/VUEF ; 767 pages

- MERCIER E., GUERNIC K., LE DOUARIN S. ; 2007 ; L'agriculture biologique française - Chiffres 2006 ; Atoll ; 152 pages
- MERCIER E., GUERNIC K., LE DOUARIN S. ; 2008 ; L'agriculture biologique française - Chiffres 2007 ; Atoll ; 156 pages
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE ; 2008 ;
http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/alimentation/signes-de-qualite/les-signes-d-identification-de-la-qualite-et-de-l-origine/l-agriculture-biologique/l-agriculture-biologique/downloadFile/FichierAttache_9_f0/agri_bio_grenelle_chantier_14_080123.pdf?nocache=1201604718.12 ;
 consulté le 06/05/2008
- PAVIE J., 2005a, Enrubannage en agriculture biologique : une pratique qui se développe, Étude du marché de l'enrubannage, Dow, p34
- PAVIE J., BLANCHARD C., DEGLOIRE O., DOLIGEZ O., FORTIN G., GAMAURY C., LEMASSON M., LOUVEL B., METIVIER T., POUSSÉ J., RENAULT C., 2002, Produire du lait biologique en Basse-Normandie, Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, juin 2002, 151 pages
- PAVIE J., RETIF R., CHARROIN T., BECHEREL F., 2007, Résultats technico-économiques des exploitations des Réseaux d'Élevage bovins lait et viande en Agriculture Biologique - Évolutions 2001-2004, Collection résultats, Institut de l'Élevage, septembre 2007, 126 pages
- PERVANÇON F., BLOUET A. ; 2002 ; Lexique des qualificatifs de l'agriculture ; Le Courrier de l'Environnement ; n° 45 ; février 2002 ;
- PORHIEL, 2005, Vêlages précoces : à condition de préparer les génisses, Revue de l'Éleveur laitier, publié le 28/11/2005
- RAGOT M., FAVE M-C., MASSENOT D., PAVIE J., 2001, Conversion à l'agriculture biologique – Le cas de la production laitière, Educagri Editions, Paris, 355 pages
- RÉSEAUX D'ÉLEVAGE DE BASSE-NORMANDIE, 2002, Agenda 2000 Une réforme de la PAC viande bovine en constante évolution - Ce qui change en 2002 et 2003, Institut de l'Élevage et Chambre d'Agriculture de Normandie, janvier 2002, 6 pages
- RESEAUX D'ELEVAGE NORMANDIE, CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE, 2008, Les systèmes bovins laitiers en Normandie Repères techniques et économiques - Synthèse des données annuelles 2006/2007 campagne fourragère 2006, Diaporama de présentation, Réseau Lait Normandie, mars 2008
- RESEAUX D'ELEVAGE, 2003a, Les systèmes bovins laitiers en France - Repères techniques, économiques et humains - Campagne 2001 ; Institut de l'Élevage, 15 pages
- RESEAUX D'ELEVAGE, Résultats techniques et économiques de 94 exploitations laitières biologiques suivies dans le cadre des Réseaux d'Élevage, Institut de l'Élevage, octobre 2003, 48 pages
- RESEAUX D'ELEVAGE, 2004a, Les systèmes bovins laitiers en France - Repères techniques et économiques - Campagne 2002 ; Institut de l'Élevage, 19 pages
- RESEAUX D'ELEVAGE, 2005a, Les systèmes bovins laitiers en France - Repères techniques et économiques - Campagne 2003 ; Institut de l'Élevage, 23 pages
- RESEAUX D'ELEVAGE, 2006a, Les systèmes bovins laitiers en France - Repères techniques et économiques - Campagne 2004 ; Institut de l'Élevage, 23 pages
- RESEAUX D'ELEVAGE, 2007a, Les systèmes bovins laitiers en France - Repères techniques et économiques - Campagne 2005 ; Institut de l'Élevage, 19 pages
- RESEAUX D'ELEVAGE, 2008a, Les systèmes bovins laitiers en France - Repères techniques et économiques - Campagne 2006 ; Institut de l'Élevage, 23 pages
- RICA, 2008, données en lignes - Agreste, disponible sur <http://agreste.maapar.lbn.fr/TableViewer/tableView.aspx>
- SNM - SOCIÉTÉ NATIONALE DES MARCHÉS, 2005, Produits de l'Élevage édition 2004, 28 p
- SNM - SOCIÉTÉ NATIONALE DES MARCHÉS, 2007, Produits de l'Élevage édition 2006, 28 p
- SYLVANDER B., 2003, Introduction générales des Actes, Séminaire sur les recherches en AB INRA-ACTA, Draveil, 20-21 novembre 2003, 3 pages
- VIGNEAU-LOUSTAU L., HUYGHE C., 2008, Stratégies fourragères Pâturage - Ensilage - Foin, Édition France Agricole, Paris, 336 pages
- VIARD G., JEULIN T., 2005, La place de l'herbe dans les systèmes fourragers, Le guide de l'herbe, Prairiales de Normandie, Fiche 3
- ZEGERS J-P., 2006, Les structures de production de lait de vache au 1er avril 2006, Office de l'Élevage, décembre 2006, 11 pages

Pour aller plus loin

- **Résultats technico-économiques des exploitations des Réseaux d'Élevage bovins lait et viande en Agriculture Biologique - Évolutions 2001-2004, Collection résultats,** Institut de l'Élevage, septembre 2007, 126 pages
- **Résultats techniques et économiques de 94 exploitations laitières biologiques suivies dans le cadre des Réseaux d'Élevage,** Institut de l'Élevage, octobre 2003, 48 pages

Carnet d'adresses

> **Unité de programmes** **« Réseaux d'élevage bovins lait »**

Emmanuel Béguin
Nord Pas-de-Calais, Picardie
Tel : 03 22 33 69 43 – Fax : 03 22 89 69 38
@ : emmanuel.beguिन@inst-elevage.asso.fr

Dominique Caillaud
Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace
Tel : 03 83 93 39 12 – Fax : 03 83 93 39 11
@ : dominique.caillaud@inst-elevage.asso.fr

Anne-Marie Meudre
Franche-Comté
Tel : 03 84 35 14 56 – Fax : 03 84 24 82 15
@ : am.meudre@jura.chambagri.fr

Monique Laurent
Rhône-Alpes, PACA
Tel : 04 72 72 49 44 – Fax : 04 72 72 49 92
@ : monique.laurent@inst-elevage.asso.fr

Jocelyn Fagon
Aquitaine, Midi-Pyrénées
Tel : 05 61 75 44 33 – Fax : 05 61 73 85 91
@ : jocelyn.fagon@inst-elevage.asso.fr

Jean-Luc Reuillon
Auvergne-Lozère, Centre-Allier
Tel : 04 73 28 52 24 – Fax : 04 73 28 99 21
@ : jean-luc.reuillon@inst-elevage.asso.fr

Benoît Rubin
Poitou-Charentes
Tel : 02 40 07 73 13 – Fax : 02 40 07 73 15
@ : benoit.rubin@inst-elevage.asso.fr

Didier Désarménien
Pays de la Loire
Tel : 02 43 67 37 25 – Fax : 02 43 67 38 99
@ : didier.desarmenien@mayenne.chambagri.fr

Bernard Le Lan
Bretagne
Tel : 02 97 46 28 32 – Fax : 02 97 46 28 29
@ : bernard.lelan@morbihan.chambagri.fr

> **Coordination du document**

Jérôme Pavie
Normandie
Tel : 02 31 47 22 72 – Fax : 02 31 47 22 60
@ : jerome.pavie@inst-elevage.asso.fr

Remerciements :

Merci aux éleveurs des Réseaux d'Élevage pour leur accueil et leur contribution active dans le cadre des suivis de fermes de références.

Merci aux ingénieurs départementaux des Chambres d'Agriculture qui assurent, à l'échelon local, les suivis de fermes dans le cadre du dispositif national des Réseaux d'Élevage pour le Conseil et la prospective.

VALORISATION DES DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES BIOLOGIQUES SUIVIES DANS LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

ÉVOLUTIONS D'UN ÉCHANTILLON CONSTANT SUR 7 CAMPAGNES (2000-2006)

Depuis les années 1990, le dispositif des Réseaux d'Élevage pour le Conseil et la Prospective a introduit des exploitations biologiques dans le cadre de ses objectifs de production de références technico-économiques. Aujourd'hui, plus de 90 exploitations biologiques laitières sont ainsi suivies et analysées tous les ans dans les principales régions laitières françaises. La persistance de ces suivis dans le temps permet aujourd'hui d'étudier les résultats avec du recul, sur de longues périodes, et ainsi de vérifier la cohérence de ces systèmes et leurs sensibilités aux variations de contextes que peuvent connaître les exploitations agricoles.

Entre les années 2000 et 2006, on a connu des années climatiques parfois très contrastées (sécheresse 2003, humidité 2001), une crise laitière entre 2003 et 2006 avec la baisse des plus-values pour certains producteurs sur cette période. Tous ces éléments ont influencé le fonctionnement des exploitations laitières en agriculture biologique et impacté leurs résultats économiques.

Dans cette synthèse, un échantillon constant de 20 exploitations laitières est analysé sur sept années civiles de 2000 à 2006.

L'analyse porte sur tous les éléments de structure et de fonctionnement technico-économiques des systèmes. On notera la forte stabilité des performances techniques, malgré la variabilité de la qualité des années fourragères. Une tendance générale à l'agrandissement des structures qui s'accompagne d'une légère extensification. Comme leurs homologues viande, les exploitations laitières biologiques ont une structure fourragère centrée sur l'herbe, le pâturage et l'exploitation des excédents de printemps.

Au plan économique, les résultats n'ont cessé de progresser sur toute la période d'observation et ce, malgré un contexte prix morose à partir de 2003.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

FranceAgriMer

Le Ministère de l'Agriculture (CASDAR)

Le suivi et la valorisation annuelle des données de l'échantillon national des exploitations suivies dans le cadre du dispositif RECP (Socle national) sont cofinancés au plan national par l'Office de l'Élevage (dans le cadre du soutien aux filières pour l'amélioration des conditions de production) et par le Ministère de l'Agriculture (CASDAR) dans le cadre du PNDAR 2009-2013. L'acquisition de données issues d'exploitations complémentaires au Socle national ainsi que la réalisation d'études ou de valorisations thématiques du dispositif relèvent d'autres sources de financement.



LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE POUR LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE (RECP)

Issu d'un partenariat associant l'Institut de l'Élevage, les Chambres d'agriculture et des éleveurs volontaires, le dispositif des RECP repose sur le suivi d'un échantillon d'environ 2 000 exploitations qui couvrent la diversité des systèmes de production d'élevage bovin, ovin et caprin français. Il constitue un observatoire de la durabilité et de l'évolution des exploitations d'élevages.

Ce dispositif permet également de simuler les conséquences de divers changements (contexte économique, réglementations, modes de conduite) sur l'équilibre des exploitations. Ses nombreuses productions sous forme de références ou d'outils de diagnostic alimentent des actions de conseil et de transfert vers les éleveurs et leurs conseillers.



Novembre 2009

Document édité par l'Institut de l'Élevage - En vente à Technipel

149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12 - www.inst-elevage.asso.fr - ISBN : 978-2-84148-821-6 - PUB IE : 000950125